

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2945 - MERCREDI 21 JUIN 2017

INFRASTRUCTURES

La Turquie veut accroître sa présence au Congo



Le Centre international de conférences de Kintélé construit par une société turc/DR

Conformément aux accords économiques conclus entre la République du Congo et la Turquie, le vice-Premier ministre de ce pays, Numan Kurtulmus, a invité hier les hommes d'affaires turcs à investir davantage au Congo afin de participer à son essor économique et contribuer à son

développement. L'appel de l'homme d'Etat turc a été lancé à l'occasion de l'inauguration, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, du Centre international des conférences, financé par Exim Bank de Turquie pour un coût global de plus de 134 milliards FCFA.

Situé à quelque 30 km au nord de Brazzaville, ce centre qui jouxte le complexe sportif de Kintélé dispose, entre autres, d'une salle de conférences dotée de 1500 places, d'une salle dédiée aux chefs d'Etat avec 375 sièges et d'un hôtel de 200 chambres dont six suites présidentielles. [Page 3](#)

COOPÉRATION

La Chine apporte son soutien aux actions de la FPA

Dans l'optique de soutenir les actions de la Fondation perspectives d'avenir (FPA), l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Xia Huang, a au nom de son gouvernement, fait don d'un lot de matériels divers à cette Fondation dont les actions sont tournées vers une assistance et un appui aux jeunes et groupes défavorisés.

Composé en partie d'ordinateurs, de tablettes, de moustiquaires imprégnées, de ballons de football, de basket-ball et de volley-ball ainsi que de lampes torches solaires, ce don s'inscrit dans le cadre de l'appui de la Chine aux initiatives de la FPA.



Xia Huang remettant un échantillon du don à Denis Christel Sassou N'Guesso

« Ce n'est pas la fin, c'est un début. Dans les mois à venir, nous tenterons de faire davantage à l'endroit de la société civile. Tout cela pour rendre plus fortes nos rela-

tions d'amitié et plus fructueuse notre coopération », a déclaré le diplomate chinois remettant le don au président de la FPA, Denis Christel Sassou N'Guesso. [Page 5](#)

BEPC 2017

Plus de 114 mille élèves postulent pour leur entrée au lycée

Les épreuves comptant pour le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) ont démarré le 20 juin sur l'ensemble du territoire national où 114.006 élèves sont candidats pour leur entrée au lycée.

À Brazzaville, où le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a lui-même supervisé le lancement, quelques irrégularités ont été

signalées dans certains centres peu avant le début effectif des épreuves.

Il s'agit notamment du centre de Linzolo (Pool) où les miliciens ninjas auraient tenté de s'emparer des malles contenant les épreuves et du lycée Thomas Sankara à Brazzaville où l'on a signalé la présence des « faux surveillants » dans les salles de classe. [Page 5](#)

18^e CHAMPIONNAT AFRICAIN DE BOXE

Une belle entame pour les pugilistes congolais

Sur les traces de Laury Yannick Pomouabeka vainqueur du nigérian, Ambrose Godwin dans les 91 kilos, deux de ses coéquipiers, à savoir Anuel Ngamissengué Mpi et Rodrigues Ngalebaya, sont eux aussi venus à bout de leurs adversaires, respectivement dans les 75 et 81 kilos. [Page 24](#)

ÉDITORIAL

Débat

Page 2

ÉDITORIAL

Débat

Alors que se met en place, sur toute l'étendue du territoire national, le dispositif complexe qui garantira, dans la deuxième quinzaine du mois de juillet, la bonne tenue des élections législatives et locales, l'absence d'un véritable débat national sur l'avenir du Congo se fait cruellement sentir.

La Direction générale des affaires électorales (DGAE) ayant officiellement déclaré clos, en fin de semaine dernière, le dépôt des candidatures pour les deux tours de scrutin le processus est définitivement enclenché, ce qui devrait conduire logiquement les partis et les formations politiques en compétition à rendre dès à présent public leur programme. Or rien de tel ne s'est produit.

D'aucuns expliqueront ce silence collectif en arguant du fait que la campagne électorale n'ayant pas encore débuté il ne serait ni logique, ni prudent pour eux de se lancer dans la bataille à venir. Peut-être en effet, mais sans aller jusqu'à organiser des meetings, des rassemblements, des grand-messes qui pourraient être perçus comme une atteinte aux règles démocratiques les acteurs de la scène politique feraient bien d'énoncer à haute et intelligible voix les idées générales qui inspireront leurs actions tout au long de la prochaine législature. Ils nourriront ainsi, chez nombre de leurs concitoyens, une réflexion utile concernant l'avenir du Congo et amorceront le débat de fond auquel chacun de nous aspire, le plus souvent sans le dire.

Convenons-en alors qu'approche une échéance électorale décisive pour notre jeune démocratie : rien ne serait pire que de voir les candidats s'affronter sur le terrain sans qu'au préalable soient présentées les grandes lignes de la politique que suivra la future majorité lorsque les citoyens se seront prononcés en sa faveur au terme des deux tours de scrutin. Plus que jamais nous, citoyens qui détenons les clés de ce futur nous avons besoin de savoir comment sera gérée demain la nation congolaise.

Au-delà des personnes, hommes ou femmes, qui nous représenteront dans les travées de l'assemblée nationale et des institutions locales c'est bien l'enjeu de la compétition pacifique qui s'approche désormais à grands pas.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Pierre Ngolo assure le Front patriotique rwandais du soutien du PCT



Photo de famille (DR)

Invité au congrès extraordinaire du Front patriotique rwandais (FPR) tenu le 17 juin à Kigali au Rwanda, le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo a salué, dans son mot de circonstance, l'excellence des relations entre ces deux formations politiques avant d'assurer le FPR du soutien sans faille de son organisation politique.

« Vous méritez ainsi, monsieur le président, toute la confiance et la considération de votre peuple. (...) le PCT vous présente toutes ses félicitations et vous souhaite bonne chance pour la prochaine élection présidentielle du 4 août »

Les participants à ces assises ont investi Paul Kagamé comme candidat du FPR à l'élection présidentielle du 4 août prochain. Pierre Ngolo a profité de l'occasion pour témoigner les efforts que déploie le chef de l'Etat rwandais et président du FPR dans le

cadre de la modernisation de son pays.

« Le douloureux et traumatisant passé de votre pays et les pires services endurés par votre peuple ne présageaient guère un avenir radieux pour le Rwanda. Mais, votre génie et votre capacité managériale, monsieur le président, doublés de la forte foi du FPR, ont permis d'engager le Rwanda dans un processus de métamorphose accélérée qui suscite aujourd'hui beaucoup d'admiration », a déclaré Pierre Ngolo.

Le secrétaire général du PCT a reconnu que sous la haute et lucide impulsion de Paul Kagamé, le Rwanda s'est construit, il se construit et poursuit inlassablement son ascension vers le développement. « Vous méritez ainsi, monsieur le président, toute la confiance et la considération de votre peuple. (...) le PCT vous présente toutes ses félicitations et vous souhaite bonne chance pour la prochaine élection présidentielle du 4 août », a-t-il renchéri. Pierre Ngolo a transmis à Paul Kagamé les salutations et tout le soutien de son frère et ami, Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo et du Comité central du PCT.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INFRASTRUCTURES

Le chef de l'Etat inaugure le Centre international des conférences de Kintélé

Le président Denis Sassou N'Guesso a procédé le 20 juin à l'inauguration du Centre international des conférences de Kintélé, dans la banlieue Nord de Brazzaville. Fruit de la coopération entre le Congo et la Turquie, cet ouvrage à l'architecture pittoresque a été financé à 134.471.103.005 francs CFA.

Les travaux ont été exécutés en une année (2015-2016) par la société turque Summa, sur le site jouxtant celui du complexe sportif de la Concorde ayant abrité les 11èmes Jeux africains de Brazzaville en 2015.

Dans son adresse, le vice-Premier ministre turc, Numan Kurtulmus qui a effectué le déplacement du Congo, a indiqué que son pays attachait du prix à la coopération avec l'Afrique.

« Nous développons la coopération avec nos amis africains à travers nos ambassades récemment inaugurées sur le continent. Nous attachons l'importance à coopérer dans tous les domaines, notamment l'éducation, la santé et la culture », a-t-il dit.

Et de poursuivre : « J'invite les hommes d'affaires turcs à

investir en Afrique et particulièrement au Congo. De tels investissements contribuent au développement de nos relations politiques et économiques avec le Congo ».

L'édifice est doté de plusieurs commodités : une salle de conférences de 1500 places, une salle dédiée aux chefs d'Etat avec 375 sièges dont 75 pour les présidents et 300 pour les conseillers et autres officiels, un hôtel de 200 chambres dont six suites présidentielles, une salle de banquet de 1000 places, un musée et une salle d'exposition d'œuvres d'art.

Le ministre en charge de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Jean Jacques Bouya, a déclaré que ce centre des conférences « créera l'emploi, dopera la micro-écono-



Le président Denis Sassou N'Guesso coupant le ruban symbolique (Adiac)

mie de Kintélé afin de contribuer à l'amélioration des agrégats macroéconomiques du pays. Ce bijou pourra rehausser la beauté de cette commune ». Le centre inter-

national des conférences de Kintélé a été construit grâce à un financement d'Exim Bank de Turquie. Ce projet, qui a mobilisé 1750 ressortissants congolais et turcs, figure dans le sillage

des accords économiques entre les deux parties. Il sera couplé de la construction de la Cité gouvernementale à Brazzaville par la Turquie.

Christian Brice Elion

LÉGISLATIVES 2017

Jean-Claude Gakosso passe le témoin à Jean Jaurès Ondélé à Ongogni

Après avoir passé deux mandats à la tête de la circonscription électorale unique d'Ongogni (département des Plateaux), Jean-Claude Gakosso a passé officiellement le témoin à son successeur Jean-Jaurès Ondélé, le 17 juin dernier, lors d'une cérémonie solennelle.



Cérémonie de passation de témoin (DR)

Député titulaire d'Ongogni depuis 2007, Jean-Claude Gakosso, membre du Parti congolais du travail (PCT) ne se représentera plus. Le Comité d'investiture de sa formation politique a choisi un autre binôme composé de Jean Jaurès Ondélé et Yves Moundélé Ngollo.

Pour dire au revoir à ses mandants et garder des relations de fraternité, le député sortant a organisé une grande rencontre à Ongogni, à l'occasion de laquelle il a officiellement présenté aux populations des 54 villages de la circonscription le nouveau candidat.

Une sorte de complicité entre les frères du terroir, mais aussi et surtout entre candidats et membres du PCT, pourrait-on dire, en vue d'aller aux élections législatives du 16 juillet prochain en rangs serrés et avec plus de certitude de gagner.

Présentant le candidat choisi par le PCT, Jean-Claude Gakosso s'est dit convaincu de ce que le district d'Ongogni est un acquis pour le chef de l'Etat. « Je suis très confiant de ces deux dignes fils, parce que je sais qu'ils travailleront dans le sillage que nous avons déjà tracé ici à Ongogni, fief imprenable du président Denis Sassou N'Guesso », a souligné le député sortant.

Prenant la parole à son tour, Jean Jaurès Ondele a félicité et remercié Jean Claude Gakosso pour qui il est resté député suppléant pendant deux législatures. Il a ainsi pris l'engagement de poursuivre l'œuvre amorcée et de porter plus haut les idéaux du PCT pour le bien-être de la population d'Ongogni.

Firmin Oyé

ECONOMIE NUMÉRIQUE

Renforcer l'influence des TIC sur le développement durable

Le sujet a été abordé récemment lors du Forum 2017 du sommet mondial sur la société de l'information organisé à Genève, en Suisse. Présent à ces assises, le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, a loué les efforts faits par le gouvernement pour arrimer le Congo à l'économie numérique.

« Travaillons ensemble vers 2025 : la mise en place des grandes lignes directrices du forum pour atteindre les Objectifs de développement durable(ODD) », est le thème principal de la table-ronde tenue le 14 juin dernier ayant réuni des ministres des Postes et télécommunications des cinq continents.

Initiée par l'Union internationale des télécommunications(UIT), la rencontre de haut niveau visait à favoriser l'adoption de nouvelles stratégies et politiques orientées vers la mise en œuvre des grandes actions directrices du Sommet mondial de société de l'information, avec pour ambition de renforcer l'influence des TIC sur le développement durable et la réalisation des ODD. Au cours des discussions, les différents intervenants ont surtout insisté sur des tendances, des défis et opportunités dans

l'écosystème des TIC ainsi que le développement de la société de l'information vers 2025.

« Fort du principe et du plan d'actions du SMCI, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a intégré depuis 2004, les TIC comme éléments catalyseurs de sa stratégie de réduction de la pauvreté, avec l'objectif d'assurer la couverture

des TIC dans le pays est précédée de la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel adapté aux objectifs de l'édification d'une société de l'information. Evoquant cette étape, le membre du gouvernement s'est félicité de l'avancée en matière de gouvernance dans le secteur du numérique au Congo.

Ensuite, le maillage du territoire



Photo de famille (DR)

nationale en matière de communication et des TIC... », a rappelé devant ses pairs à Genève Léon Juste Ibombo.

A l'échéance 2015 des Objectifs du millénaire pour le développement, ajoute le ministre, le Congo s'est arrimé à la société de l'information grâce aux différents projets gouvernementaux structurants financés par l'Etat et par des partenaires au développement.

L'installation des infrastructures

national en infrastructures de base de télécommunications à haut débit à travers l'installation d'un backbone national en fibre optique ; la connexion du Congo au réseau mondial de câbles sous-marins à fibre optique et l'interconnexion sous-régionale par les liens optiques avec le réseau des télécommunications du Gabon sont, entre autres, les efforts déjà consentis par le gouvernement.

Fiacre Kombo



COMMUNIQUE DE PRESSE

Amélioration continue de l'expérience Internet

La société de téléphonie mobile MTN Congo, en date du 16 juin 2017, a doublé sa capacité de connexion afin d'améliorer l'expérience de navigation de ses abonnés, sur internet, depuis, la section d'un segment du câble sous-marin WACS permettant au Congo d'accéder à Internet. De plus, MTN Congo a optimisé les accès à la plateforme de contenus vidéos Youtube pour permettre aux passionnés de streaming de profiter leurs chaînes préférée disponible sur ce média.

Soucieux de toujours offrir la meilleure expérience possible à ses abonnés, MTN Congo a doublé progressivement, depuis le mercredi 14 juin 2017, la capacité de connexion en optimisant la bande passante des données Internet.

Cette augmentation aura pour impact d'accéder rapidement aux vidéos les plus en vogue sur YouTube et de fluidifier les échanges d'informations.

De plus, les entreprises impactées par cette coupure constateront une nette amélioration de leur connexion Internet car nos équipes techniques y travaillent activement avec l'ensemble des partenaires.

En ce qui concerne la réparation de la fibre, le bateau a quitté Cap Town depuis le 14 juin 2017 et s'achemine actuellement vers Pointe-Noire. Il arrivera sur le territoire congolais, avec à son bord des spécialistes du consortium WACS (West Africa câble system), le 21 juin 2017 à destination de la baie de Loango qu'il atteindra le 22 juin 2017, date probable de début des travaux.

MTN Congo souhaite rassurer ses abonnés sur les moyens mis en œuvre pour limiter au maximum la congestion et améliorer, de façon considérable, leur expérience de connexion jusqu'au retour à la normale.

La société MTN Congo vous remercie, une fois de plus, de votre patience et de votre confiance.

A PROPOS DE MTN CONGO

MTN CONGO est une entreprise de téléphonie Mobile née du rachat le 9 décembre 2005 de LIBERTIS Telecom qui avait déjà 6 années d'existence au Congo. Le Capital social est passé en 7 années de 10 Millions à 11 Milliards de FCFA. Aujourd'hui, ses actions sont entièrement détenues par le Groupe MTN International. L'investissement de MTN au Congo est passé de 26 Milliards en 2005 à plus de 50 milliards en 2008 ; investissement en grande partie concentré dans le renforcement de la qualité et l'acquisition de nouveaux sites en République du Congo. MTN Congo est présente dans plus de 300 localités et villages du Congo Brazzaville. Le taux de couverture actuel est de plus 80% de la population congolaise. MTN Congo compte à ce jour plus de 2 millions d'abonnés avec près de 300 emplois directs et plus de 10 000 emplois indirects. Pour plus d'informations, visitez : www.mtncongo.net

BEPC 2017

Des faux surveillants démasqués à Brazzaville et un centre supprimé dans le Pool

114 006 candidats inscrits au Brevet d'études du premier cycle (BEPC), session de juin 2017, affrontent depuis ce 20 juin les épreuves écrites à travers le territoire national ainsi qu'en Chine, à Cuba et en Angola

La première journée du déroulement des épreuves du BEPC a été marquée, entre autres, par deux incidents dont l'incursion dans les premières heures de la matinée des miliciens Ninjas à Linzolo dans le département du Pool et l'existence des faux surveillants au centre du lycée Thomas Sankara. S'agissant de la situation de Linzolo, le ministre

de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui a lancé les épreuves au lycée Pierre Savorgnan de Brazza avant de visiter les candidats des sites du 31 juillet à Mpila, Pierre Ntsiété à Ouenzé et Thomas Sankara à Djiri, pense que tout est entré en ordre très rapidement.

« À l'heure où je vous parle,

plusieurs élèves ont pu être exfiltrés ainsi que les membres du jury qui se trouvent pour certains à Nganga-Lingolo et d'autres à Brazzaville. Donc vous pouvez être rassurés qu'au regard des informations à notre possession, la situation de Linzolo a été très vite maîtrisée et nous espérons qu'il en sera ainsi jusqu'à la fin des épreuves », a-t-il expliqué, précisant que les candidats de cette localité ont été transférés à Nganga-Lingolo.

En effet, les Ninjas Nsiloulous

ont semé la panique aux environs de 6 heures à Linzolo, où ils ont voulu s'emparer des malles contenant les épreuves du BEPC afin d'empêcher le déroulement de l'examen dans cette localité. Une surprise pour le gouvernement qui estimait qu'au CEG de Linzolo les cours ont eu lieu jusqu'au dernier jour et qu'il n'y avait aucune inquiétude. « Lorsqu'à 6 heures nous avons eu cette information, nous avons déployé tout le dispositif sécuritaire. Les services de défense et de sécurité basés au niveau du département du Pool sont mis à l'ouvrage et ont réussi à repousser ces assaillants et ont récupéré les malles là où elles avaient été mises en sécurité », a-t-il poursuivi.

L'autre incident de la première journée semble être celui observé au lycée Thomas Sankara A et B où le ministre et sa délégation ont été accueillis à l'entrée de l'établissement par un groupe d'enseignants en majorité des femmes. Vérification faite, ces enseignants retenus pour la surveillance ont été purement et simplement écartés par les chefs de centre pour motif qu'ils sont arrivés en

retard alors que ce n'était pas le cas. Certains d'entre eux ont été appréhendés avec des convocations falsifiées, ce qui laisse une voie aux interrogations. Lors de son passage au niveau de ce lycée, Anatole Collinet Makosso s'est fait aussi une idée d'un jeune arrêté du fait qu'il composait à la place d'une autre personne.

« Nous l'avions dit pendant le baccalauréat, le ventre mou nous semblait être la surveillance et vous nous avez vu être plus rigoureux que par le passé s'agissant des surveillants parce qu'il arrive que des responsables choisissent des surveillants in-situ qui ne sont pas ceux qui avaient été désignés par l'administration. Généralement, ce sont ces surveillants improvisés qui favorisent la fraude notamment dans les salles d'examen », a déploré le ministre.

Rappelons que les candidats ont planché en cette journée inaugurale sur les épreuves de mathématiques et d'Histoire-Géographie. La deuxième journée est réservée aux Sciences de la vie et de la terre ainsi que l'Anglais.

Parfait Wilfried Douniama



Les élèves en plein examen (Adiac)

COOPÉRATION

L'ambassade de Chine soutient les actions de la Fondation perspectives d'avenir

L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Xia Huang, a offert le 19 juin à Brazzaville, un don composé, entre autres, du matériel informatique et de bureau au président de la Fondation perspectives d'avenir (FPA), Denis Christel Sassou N'Guesso

Le don, le premier du genre pour cette fondation est constitué d'ordinateurs portables et de bureau, de tablettes informatiques, de moustiquaires imprégnées, de ballons de football, de basket-ball et de volley-ball, de lampes torches solaires ainsi que de maillots de bain. Selon l'ambassadeur de Chine qui a posé ce geste en présence de la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Adélaïde Mougany, et d'autres diplomates accrédités au Congo, cela témoigne que la coopération chinoise ne se limite pas à des projets d'infrastructures. « Après quelques échanges, nous avons décidé de mettre à la disposition de votre fondation un lot de matériel avec des articles sportifs et du matériel informatique. Je sais que vous travaillez directement avec les jeunes, avec les groupes vulnérables surtout dans l'insertion professionnelle des jeunes », a indiqué Xia Huang.

L'objectif étant, a-t-il rappelé, de donner un peu plus de moyens à la FPA pour rendre plus efficace son travail. « Ce n'est pas la fin, c'est un début, dans les mois à venir avec mon équipe nous



Photo de famille (Adiac)

tenterons de faire davantage à l'endroit de la société civile. Tout cela pour rendre nos relations d'amitié toujours plus fortes et notre coopération toujours plus fructueuse », a conclu le diplomate chinois en poste à Brazzaville.

Réceptionnant un échantillon du don, le président de la FPA a indiqué que ce lot de matériels permettra à sa fondation de renforcer ses capacités aussi bien administratives qu'opérationnelles. En effet, d'après Denis Christel Sassou N'Guesso, cette donation arrive au moment où

son ONG est en train d'étendre la couverture géographique de ses projets. « Ce don de matériel arrive promptement au moment où la fondation a besoin

de mieux équiper son matériel de terrain et d'augmenter ses moyens d'assistance aux populations les plus vulnérables. Sa pertinence est donc indiscutable pour nous », a-t-il dit, rassurant le donateur que le matériel sera utilisé à bon escient.

Il sera, a-t-il poursuivi, à n'en point douter, d'une grande utilité notamment dans les projets de formation qualifiante, de développement personnel et de bien-être des jeunes issus des familles démunies. « La FPA, habituée à bénéficier du soutien matériel et multiforme des entreprises

privées locales et internationales dans le cadre de l'exercice de leur responsabilité sociale, c'est la toute première fois qu'une mission diplomatique

accréditée au Congo lui apporte un appui de cette nature et de cette ampleur », a déclaré Denis Christel Sassou N'Guesso.

« Contribuer à la mise en œuvre de l'agenda international du développement durable »

Se félicitant du soutien de certains partenaires à sa fondation, le député d'Oyo a rappelé que l'ambition de la FPA est de contribuer à la mise en œuvre de l'agenda international du développement durable. Pour lui, la coopération entre la FPA et

l'ambassade de Chine connaît un essor particulier depuis cette année. Car la partie chinoise a déjà offert à deux jeunes congolais issus des milieux défavorisés deux bourses d'études supérieures de niveau master I en Chine au titre de l'année académique 2017-2018. Ainsi, il entend contribuer dans l'agenda global de transformation sociale du Congo à travers les actions de la fondation en faveur de l'éducation, de la formation qualifiante, de l'entrepreneuriat, du bien-être et du développement personnel des jeunes issus des milieux défavorisés.

Avec la perspective de l'opérationnalisation de la zone économique spéciale de Pointe-Noire, Denis Christel Sassou N'Guesso souhaite que sa fondation puisse être un acteur majeur dans la préparation de la main d'œuvre dont les entreprises implantées auront besoin. « De ce fait, nous contribuerons à lutter efficacement contre le chômage des jeunes. Tous les signes montrent donc que cette coopération va s'affermir; se renforcer et monter en puissance dans l'intérêt de toutes les parties prenantes et surtout dans l'intérêt de la jeunesse congolaise », a-t-il conclu, invitant l'ambassadeur de Chine à visiter le siège de la FPA pour une session de découverte, de discussion et d'échanges.

P. W.D.

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Joséphine Bomandouki-Olingou, nouvelle directrice générale de la Fonction publique

Joséphine Bomandouki-Olingou Pourou entend mettre à profit son expérience à la tête de la Direction générale de la Fonction publique dont elle a pris les rênes le 20 juin à l'issue d'une cérémonie de passation de service avec son prédécesseur, Emmanuel Obami.

La nouvelle DG a remercié le ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Ange Aimé Bininga, du choix porté sur sa personne. Elle a en outre reconnu les mérites du directeur général sortant Emmanuel Obami grâce à qui elle a pu réaliser un parcours professionnel digne. « L'ancien directeur n'est pas parti car j'aurai toujours besoin de ses services. C'est une lourde tâche mais on y arrivera surtout avec tout ce qu'on connaît de la Fonction publique », a déclaré Joséphine Bomandouki-Olingou Pourou.

« C'est pour la première fois qu'une femme est hissée à la tête de la Direction générale de la Fonction publique. J'ai commencé à travailler depuis 1991. Aujourd'hui, j'ai totalisé mes 26 ans de service. Je suis une mère de sept enfants que je compare aux sept directions centrales dont j'ai la charge de gérer avec les autres directeurs pour que le travail aille de l'avant », a-t-elle dit.

Faisant l'inventaire de la structure, le directeur général sortant a présenté à son successeur le matériel et le mobilier de bureau ; l'état du personnel et les dossiers des retraités.

Selon Emmanuel Obami, excepté les agents en service dans les onze directions départementales, la Direction générale de la Fonction publique compte 3.029 agents y compris ceux



Joséphine Bomandouki-Olingou Pourou prenant les commandes de la DGFP (Adiac)

de la direction départementale de Brazzaville. En ce qui concerne les retraités, le DG sortant a dit qu'il y a 4.613 dossiers répartis comme suit : 1.100 déjà transmis à la Direction générale du budget et 3.510 en voie de transmission alors que 2201 dossiers sont en instance.

Interrogé sur son départ, Emmanuel Obami a indiqué que le moment était venu pour qu'il quitte cette administration pour d'autres horizons. Il la laisse avec un cœur pénible après l'avoir servi pendant 32 ans. « J'ai été directeur central pendant 14

ans et directeur général pendant 12 ans. C'est une maison que je connais très bien. Je me suis familiarisé avec tout le monde. Les collaborateurs m'ont aidé dans

l'exercice de mes fonctions ». Et d'ajouter, « Ce qui me manque désormais c'est l'ambiance de tout le monde car je n'ai jamais refusé d'écouter ceux qui avaient besoin de moi afin qu'ensemble on trouve des solutions à leurs problèmes », s'est-t-il réjoui.

Notons que Joséphine Bomandouki-Olingou Pourou occupait jusque-là les fonctions de Directrice de la prévision et de la maîtrise des effectifs (DPME) au sein de la même administration.

Lydie Gisèle Oko

CLIMAT

Vers plus de vagues de chaleur meurtrières, surtout dans les zones tropicales

Les vagues de chaleur meurtrières vont devenir plus fréquentes, notamment dans les zones tropicales, même si la hausse du thermomètre mondial est limitée à 2°C, l'objectif de l'accord de Paris sur le climat, révèle une étude publiée lundi.

« Nous avons établi que les vagues de chaleur meurtrières sont au niveau mondial déjà de plus en plus fréquentes », affirme Camilo Mora, professeur à l'université de Hawaï et principale auteur de l'étude parue dans Nature Climate Change, en soulignant que la situation allait encore s'aggraver. « Même si nous faisons mieux que les objectifs de l'accord de Paris, environ la moitié de la population mondiale sera exposée à des vagues de chaleur meurtrières d'ici 2100 », a expliqué la chercheuse.

Actuellement, environ 30% de la population mondiale est exposée à des vagues de chaleur potentiellement meurtrières à un moment dans l'année. Si jamais les émissions de gaz à effet de serre n'étaient pas contenues et continuaient à augmenter à leur rythme actuel, ce serait les trois quarts de l'humanité qui au moins une fois dans l'année

se retrouveraient dans cette situation d'ici la fin du 21e siècle, selon les conclusions de l'étude.

Dans tous les cas, les zones tropicales seront particulièrement touchées par la recrudescence des vagues de chaleur meurtrières, la combinaison de températures et de taux d'humidité élevés empêchant le corps humain de s'adapter.

« Quand il fait très chaud et très humide, la chaleur du corps ne peut pas être évacuée », explique Camilo Mora, car le mécanisme de la transpiration est ralenti. Or, avec des émissions de gaz à effet de serre qui continuent à augmenter au rythme actuel - ce qui aboutirait à une hausse moyenne des températures de 3,7°C - l'Indonésie, les Philippines, le nord du Brésil, le Venezuela, le Sri Lanka, le sud de l'Inde, le Nigeria et la plupart de l'Afrique de l'Ouest affronteraient des vagues de chaleur mortelles plus de 300 jours par an d'ici 2100.

Avec une hausse de la température mondiale limitée à 2°C - un niveau qu'il sera très difficile de respecter - les zones touchées seront plus réduites mais des villes comme Djakarta, Lagos, Caracas ou Manille dépasseront le seuil de « chaleur létale » la moitié de l'année, prévoient les chercheurs. Washington DC serait confronté à une vague de chaleur meurtrière entre 15 et 85 jours par an, en fonction des hausses de températures retenues (2 ou 3,7°C).

Des villes comme Miami ou Hong-Kong, situées dans des régions subtropicales, seront également fortement exposées à ce seuil létal : entre 80 et 140 jours avec une hausse de la température limitée à 2°C et entre 150 et 200 jours avec une hausse autour de 4°C.

Le nombre de jours où ce seuil létal est franchi ne permet toutefois pas de prédire la mortalité qu'occasionnera ces épisodes de chaleur extrême, soulignent les auteurs, car des équipements climatisés par exemple permettraient de fortement réduire leur impact.

AFP

Le monde en bref

WASHINGTON. L'étudiant américain Otto Warmbier, rapatrié le 13 juin dans le coma après 18 mois de détention en Corée du Nord, est décédé lundi, le président Donald Trump dénonçant un régime nord-coréen « brutal », dont les relations avec les Etats-Unis sont déjà extrêmement tendues.

WASHINGTON. L'administration américaine de Donald Trump recevra mercredi deux des responsables chinois les plus importants afin d'approfondir le dialogue entre les deux premières puissances mondiales et tester la volonté chinoise sur le dossier nord-coréen.

LONDRES. La police britannique tente d'établir le profil de l'homme de 47 ans, détenu pour « terrorisme », qui a foncé avec sa camionnette en plein ramadan sur des musulmans sortant de la mosquée de Finsbury Park, à Londres.

PARIS. La police antiterroriste française a été saisie après l'attentat manqué sur les Champs-Élysées, perpétré par un homme de 31 ans, islamiste radicalisé, qui a foncé avec sa voiture sur des gendarmes sur les Champs-Élysées à Paris.

BRUXELLES. Les candidats se bousculent au sein de l'UE pour accueillir les deux agences européennes qui vont quitter Londres en raison du Brexit, avec leurs centaines d'employés, leurs familles et toutes les retombées économiques associées.

PARIS. Durement frappée par des attentats depuis 2015, la France a fait de la sécurité un des axes majeurs de sa politique étrangère, mais cette ligne semble encore s'être renforcée avec l'arrivée d'Emmanuel Macron, certains évoquant même une « diplomatie antiterroriste ».

MOSSOUL. Les forces d'élite irakiennes font face à un déluge de feu en tentant de pénétrer dans la Vieille ville de Mossoul, théâtre de la bataille la plus dangereuse à laquelle elles aient participé contre le groupe Etat islamique (EI).

BOGOTA. Les Farc entament mardi la troisième et ultime phase de leur désarmement, étape cruciale pour la paix en Colombie, la principale guérilla du pays devant désormais se transformer en parti politique légal après un demi-siècle d'affrontements.

D'après AFP

Communiqué de presse Paris, le 19 juin 2017

MALI

La Secrétaire générale de la Francophonie condamne avec la plus grande fermeté l'attaque meurtrière à Bamako

La Secrétaire générale de la Francophonie, Madame Michaëlle Jean, condamne avec la plus grande fermeté l'attaque lâche et meurtrière survenue le dimanche 18 juin au Campement Kangaba, lieu de villégiature très fréquenté aux abords de Bamako, qui a causé la mort d'au moins deux personnes et fait des blessés.

« Je tiens à exprimer mes sincères condoléances aux familles des victimes ainsi qu'aux autorités maliennes, durement éprouvées. J'ai, dès dimanche, pris contact avec le président de la République, SEM Ibrahim Boubacar Keita, pour m'enquérir de la situation. Mes pensées vont également aux blessés, aux personnes retenues en otage lors de l'attaque, aux personnels du campement Kangaba, aux collectivités environnantes, tous en état de choc. Je salue l'intervention efficacement menée par les forces spéciales maliennes avec l'appui des militaires de l'opération française Barkhane et de la mission de l'ONU, MINUSMA. Ils ont permis d'évacuer de nombreux clients ainsi que des travailleurs du campement, de neutraliser les assaillants, démontrant ainsi l'efficacité et la pleine nécessité d'actions robustes, concertées et coordonnées. Ce nouvel acte terroriste intervient dans un contexte où des efforts considérables sont engagés dans le processus de mise en œuvre de l'Accord de paix », a déclaré Michaëlle Jean.

« La Francophonie demeure pleinement mobilisée dans ce combat contre le terrorisme. J'exhorte tous les partenaires internationaux à continuer de soutenir les autorités du Mali, des pays du G5 Sahel et de la sous-région contre ces menaces asymétriques qui continuent de les déstabiliser, d'endeuiller les populations, de porter atteinte à la paix et la sécurité » a-t-elle ajouté. Elle rappelle les engagements pris à ce sujet par les chefs d'Etat et de gouvernement à l'occasion du XVIe Sommet de la Francophonie, tenu les 26 et 27 novembre 2016 à Antananarivo (Madagascar).

CENTRAFRIQUE

Très fragile espoir de paix avec l'accord de Sant'Egidio

Un très fragile espoir de paix et de répit pour les civils en Centrafrique s'est levé lundi à Rome avec la signature d'un accord de paix pour tenter d'éviter l'embrasement généralisé que redoutent les Nations unies depuis la reprise des violences communautaires.

Au total 13 groupes rebelles ou milices, principalement anti-Balaka prochrétiens ou ex-Séléka promminorité musulmane, ont paraphé avec les autorités cet accord prévoyant un cessez-le-feu immédiat sur tout le territoire.

Une seule question se pose à Bangui et surtout dans l'intérieur du pays, après ces cinq jours de discussions sous le parrainage de la communauté catholique Sant'Egidio : cet engagement va-t-il mettre un terme aux affrontements qui ravagent l'ex-colonie française depuis 2013 et le renversement de l'ex-président François Bozizé ?

Plusieurs tentatives de médiation africaine ont déjà tenté de ramener la paix dans ce pays pauvre de 4,5 millions d'habitants, dont 900.000 déplacés et réfugiés du fait du conflit (forum de Brazzaville en juillet

2014, forum de Bangui en mai 2015...). «La crise centrafricaine ne manque pas d'accords de paix, mais de forces pour les faire respecter», commente à l'AFP le chercheur de l'Institut français des relations internationales (Ifri), Thierry Vircoulon.

Ces initiatives, ainsi que l'intervention de la France (2013-2016) et de la Mission des Nations unies (Minusca, quelque 12.500 hommes) ont permis début 2016 l'élection d'un nouveau président, Faustin-Archange Touadéra, la fin des massacres de masse et le retour au calme dans la capitale, Bangui.

«Force est de constater malheureusement que tous ces investissements sont demeurés insuffisants. Les groupes armés contrôlent toujours une grande partie du pays, le maintenant ainsi dans une instabilité permanente mal-

gré la présence de la Minusca», déplorait récemment l'ambassadeur de la Centrafrique aux Nations unies, Léopold Ismael Samba.

Le cessez-le-feu immédiat doit intervenir «sous le contrôle de la communauté internationale», alors que la Minusca mettait publiquement en garde il y a six jours un des groupes signataires, la fraction ex-Séléka du Front populaire pour la renaissance de Centrafrique (FPRC), contre «tout projet d'attaque sur Bangassou», à 470 km à l'est de Bangui. «Le gouvernement se charge d'obtenir la représentativité des groupes militaires à tous les niveaux relatifs au DDR (désarmement, démobilisation, réhabilitation)», poursuit l'accord, alors que, sur le terrain, ce processus de désarmement patine. Des membres de ces groupes armés feront l'objet d'une «insertion

(...) dans les forces de défense» du pays, suivant des «critères préétablis» et suite à une «mise à niveau».

Ce point répond à l'une des revendications des ex-Séléka, qui affirment lutter contre la marginalisation des musulmans (20% de la population) dans la société, les institutions et l'armée.

Sur le plan sécuritaire, les signataires s'engagent à «la restauration de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national». Mais pour l'instant, la Centrafrique ne dispose que d'un embryon d'armée réduite à deux ou trois bataillons formés par une mission de l'UE.

En dehors de Bangui, l'Etat ne fait que de timides incursions quand il le peut sous la protection de la Minusca, dans un pays grand comme la France et la Belgique réunis (plus de 600.000 km²). «Sur les 16 préfectures que compte la République centrafricaine, 14 se trouvent sous l'occupation des groupes armés. Tout effort du gouvernement tendant à déployer l'administration dans l'arrière-pays est aliéné», selon l'ambassadeur centrafricain à l'ONU.

L'accord ne dit en revanche rien sur la Cour pénale spé-

cial (CPS), qui doit prochainement commencer à instruire les crimes de guerre commis en Centrafrique depuis 2003. «Nous saluons un accord historique pour la République centrafricaine, un accord plein d'espoir», s'est félicité le président de Sant'Egidio, Marco Impagliazzo.

Le ministre des Affaires étrangères, Charles Arnel Doubane, a évoqué «une journée d'espoir» pour le pays à l'issue de ces négociations de cinq jours auxquelles avait participé le représentant du secrétaire général de l'ONU et chef de la Minusca, Parfait Onanga-Anyanga.

La violence avait repris de plus belle mi-mai quand la Minusca avait perdu six Casques bleus dans des affrontements à Bangassou à la frontière avec la RDC. Des dizaines de civils avaient été tués dans l'attaque du quartier musulman par un groupe armé inconnu, des anti-Balaka d'après la Minusca. Des dizaines d'autres civils avaient péri dans des affrontements à Bria ou Alindao. Le patron des Nations unies, Antonio Guterres, avait exprimé la crainte d'un «embrasement généralisé».

AFP



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing



Brazzaville : 05.532.01.09

Pointe-Noire : 06.963.31.34

84, bd Denis-Sassou-N'Gesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMERIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARTE COLLE
CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux

OFFSET

Cherries à robot
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers



+242 06 951 0773
+242 06 629 1317
info.hc@adiac-congo.com

CONFLITS

65,6 millions de déplacés en 2016

Le nombre de déplacés internes et de réfugiés suite aux conflits dans le monde a atteint un nouveau record de 65,6 millions en 2016 contre 65,3 millions en 2015.

« Le chiffre global de 65,6 millions est en légère augmentation par rapport aux 65,3 millions de 2015. Quel que soit l'angle sous lequel on l'examine, ce chiffre est inacceptable », a déclaré le Haut-Commissaire pour les réfugiés, Filippo Grandi, lors de la présentation du rapport annuel de l'agence onusienne.

La première composante des déracinés dans le monde concerne le déplacement interne de personnes au sein de leur propre pays, dont le nombre a atteint 40,3 millions en fin 2016 comparé aux 40,8 millions un an plus tôt. La Syrie, l'Irak et la Colombie ont représenté les principaux foyers des déplacements internes. Avec un total de 22,5 millions - la moitié étant des enfants, le nombre de réfugiés enregistré l'an dernier est en revanche le plus important jamais observé.

Le conflit en Syrie, qui a démarré en 2011, continue de générer le plus grand nombre de réfugiés (5,5 millions au total), avec près de 825.000 nouveaux enregistrements en 2016. La persistance de cette crise préoccupe fortement le HCR, d'autant que l'appel de fonds des humanitaires est moins financé cette année qu'en 2016, et ce malgré les milliards de dollars d'aide promis début avril à Bruxelles par la communauté internationale. Ce manque de financement fait craindre à Filippo Grandi que la Syrie devienne « un conflit oublié ».

Cette année, le HCR tire aussi la sonnette d'alarme sur la rapide détérioration de la situation au Soudan du Sud, après l'échec catastrophique des efforts de paix en juillet. « Le Soudan du Sud, c'est la crise de déplacement qui connaît la croissance la plus rapide au monde », a-t-il expliqué. Pays indépendant depuis 2011, le Soudan du Sud a plongé en décembre 2013 dans une guerre civile qui a fait des dizaines de milliers de morts et contraint plus de 3,7 millions de personnes à fuir leur foyer. D'après le rapport, le nombre de réfugiés sud-soudanais a bondi de 64% durant les six derniers mois de l'année écoulée, pour atteindre 1,4 million. Depuis janvier, environ un demi-million de réfugiés supplémentaires ont été enregistrés, s'est alarmé le Haut-Commissaire pour les réfugiés. Le HCR note que les nouveaux déplacements de populations restent à un niveau très élevé. Sur l'ensemble des personnes déracinées à travers le monde l'an dernier, 10,3 millions de personnes ont dû fuir leurs foyers dans le courant de l'année, dont plus de la moitié au sein de leur propre pays. Cela équivaut à une nouvelle personne déplacée toutes les 3 secondes, selon l'ONU. La très grande majorité des réfugiés se trouvent dans des pays en développement ou à revenu moyen. « Ce déséquilibre considérable est le reflet de plusieurs facteurs, dont notamment l'absence continue de consensus international sur la question de l'accueil de réfugiés, ainsi que de la proximité de nombreux pays pauvres par rapport aux régions de conflits », souligne le HCR.

Josiane Mambou Loukoula

BRÈVES

NIGERIA

Des attentats-suicides coordonnés ont fait 16 morts dimanche, dans un camp de déplacés à la périphérie de Maiduguri, capitale de l'Etat du Borno (nord-est). Deux femmes ont déclenché leur ceinture explosive -vers 20h45 - dans le village de Kofa, qui abrite un grand camp de déplacés du conflit avec le groupe islamiste Boko Haram. Deux autres explosions ont eu lieu quasiment au même moment dans le camp (Dalori 2), ne faisant aucune autre victime que les femmes kamikazes. Des habitants, présents sur les lieux, ont quant à eux donné un bilan de 12 ou 13 morts mais, selon le porte-parole de l'Agence nationale de gestion des urgences, Abdulkadir Ibrahim NEMA, trois blessés ont succombé à leurs blessures et sont décédés à l'hôpital.

RWANDA

Sans surprise, le président rwandais Paul Kagame a été officiellement investi par son parti, le FPR, candidat à la présidentielle du 4 août prochain. Il est autorisé à briguer un troisième mandat cette année et de théoriquement diriger le pays jusqu'en 2034 en vertu d'une réforme controversée de la Constitution adoptée par référendum en 2015. À l'issue de cette investiture, le président rwandais a appelé les membres de son parti à commencer de réfléchir à son éventuelle succession. « Vous m'avez demandé de rester et je suis resté », a déclaré Paul Kagame face à un parterre de cadres de son parti, en évoquant la récente réforme de la Constitution l'autorisant à briguer un troisième septennat cet été.

BÉNIN

Les perspectives de l'économie béninoise pour 2017 et pour le moyen terme sont favorables et sont largement tributaires de la mise en œuvre soutenue du Programme d'actions du gouvernement pour 2016-2021 et du redressement de l'économie du Nigéria, indique un communiqué du Fonds monétaire International (FMI). Pour 2017-2019, le programme budgétaire table sur un déficit moyen (dons compris) de 4,6% du PIB qui concorde avec la viabilité du budget et de la dette. Le cadre macroéconomique à moyen terme prévoit une compression du déficit à 1,9% du PIB en 2019, soit un niveau nettement inférieur au critère de convergence de l'Union économique et monétaire ouest-africaine de 3% du PIB, souligne le communiqué. Pour atteindre ces objectifs, les autorités ont entrepris un ensemble de mesures destinées à préserver la stabilité macroéconomique et financière et à relever les niveaux de vie, selon le FMI.

AFP

DIFFÉREND FRONTALIER DJIBOUTI-ÉRYTHRÉE

L'ONU exhorte les deux pays à « bâtir la confiance »

À l'issue d'une réunion demandée par l'Éthiopie, le Conseil de sécurité des Nations unies a appelé le lundi 19 juin Djibouti et l'Érythrée à s'asseoir sur une même table pour régler le différend frontalier qui les oppose, après le retrait du contingent qatari de la région revendiquée par ces pays à leur frontière.

Les deux parties ont été exhortées à « résoudre pacifiquement leur différend frontalier, d'une manière qui soit en accord avec la loi internationale », a confié l'ambassadeur bolivien, Sacha Llorenty, qui occupe en juin la présidence tournante du Conseil de sécurité des Nations unies. C'est après avoir écouté un rapport onusien sur ce différend que le Conseil a lancé cet appel aux dirigeants djiboutiens et érythréens. Les autorités djiboutiennes accusent l'Érythrée d'avoir profité du retrait du contingent qatari pour occuper une partie de territoire revendiquée par ces pays voisins. Depuis lors, la tension monte d'un cran entre eux.

Dans un communiqué rendu public le 17 juin dernier, l'UA avait fait part de son inquiétude face à cette situation provoquée par la résurgence de ce différend à la suite du retrait des troupes du

Qatar déployées en 2010 dans la région disputée. « La commission de l'UA, en étroite consultations avec les autorités djiboutiennes et érythréennes, a entrepris de déployer une mission à la frontière érythro-djiboutienne pour établir les faits », avait indiqué l'UA. « Le président de la commission se tient à la disposition de Djibouti et de l'Érythrée pour les aider à normaliser leurs relations et promouvoir des relations de bon voisinage », ajoutait l'organisation panafricaine.

Les autorités qataries ont annoncé le retrait de leur contingent suite à la crise qui a éclaté entre le Qatar et l'Arabie Saoudite ainsi que ses alliés, qui l'accusent de soutenir le terrorisme islamiste. Des allégations que le Qatar rejette. Djibouti comme l'Érythrée entretiennent de bonnes relations avec l'Arabie Saoudite et ses alliées des Emirats arabes unis.

Le regain de tension a été surtout observé lorsque le ministre djiboutien des Affaires étrangères, Mahmoud Ali Youssouf, a accusé Asmara de « déployer ses forces » dans la région de Doumeira disputée entre les deux pays sur la mer morte. « Djibouti est un pays pacifique et nous donnons la priorité aux solutions diplomatiques. Mais si

l'Érythrée persiste dans sa recherche de solutions militaires, Djibouti est prêt à cette éventualité », a-t-il lancé.

L'Érythrée n'a pas réagi directement à ces accusations et autres informations qualifiées de « factuelles et spéculatives ». « Le gouvernement érythréen fera savoir son point de vue quand il aura obtenu des informations complètes sur l'ensemble de cette histoire », a précisé le ministre de l'Information à Asmara.

Les relations entre les deux pays ont quelques fois été tendues. Djibouti et l'Érythrée s'étaient déjà opposés en 1996 et 1999 pour la même zone disputée. Leurs relations s'étaient davantage dégradées en 2008 après une incursion au mois d'avril de troupes érythréennes vers Ras Doumeira, promontoire stratégique surplombant l'entrée de la mer Rouge au nord de la capitale, Djibouti.

Pour tenter de régler leur différend territorial, Djibouti et l'Érythrée avaient signé un accord en juin 2010 sous les auspices du Qatar. Depuis lors, les soldats qatari se trouvaient dans la zone disputée dans l'attente d'un accord final entre ces pays de la Corne de l'Afrique.

Nestor N'Gampoula

MALI

Les attaques djihadistes se multiplient

Il ne se passe pas une seule semaine sans que les positions de l'armée malienne, de la force française Barkhane ou de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma) soient attaquées, causant la mort des soldats maliens, de la force internationale ou des civils. C'est pour cette raison que la communauté internationale exige la création d'une force d'intervention rapide de l'ONU pour le Sahel.

La mort « accidentelle » d'un soldat français lors d'une opération aéroportée au Mali et celle de soldats maliens qui ont été attaqués par les insurgés samedi dans un camp militaire du nord du pays, témoignent de cette cruauté maintes fois condamnée.

Face à cette situation, les Nations unies envisagent la création d'une force d'intervention rapide composée de Casques bleus sénégalais, qui sera déployée prochainement dans le centre du Mali, où se sont multipliées depuis 2015 attaques et violences intercommunautaires.

« Nous attendons le déploiement prochain dans le centre du Mali, par le Sénégal, d'une force d'intervention rapide pour faire face à la situation d'insécurité », a déclaré récemment le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Jean-Pierre Lacroix. Au regard de la situation sécuritaire, la Minusma a

un mandat « robuste, mais il y a, malgré les efforts, un manque de capacités », avait-il ajouté.

Le diplomate onusien espère que ce problème sera résolu avec le déploiement annoncé

parachutistes lors d'une opération aéroportée effectuée dans la région d'Almoustarat, au nord de Gao, dans la nuit de samedi à dimanche.

Le nord Mali était tombé en 2012 sous la coupe d'organisations islamistes liées à Al-Qaïda à la faveur d'une rébellion touareg, d'abord alliée à ces groupes qui l'ont ensuite évincée. C'est grâce à une intervention militaire internationale, lancée en janvier 2013

« Nous avons bon espoir que, prochainement, un certain nombre de renforts arriveront, qui permettront de pallier ces manques »

de la force d'intervention rapide de l'ONU. « Nous avons bon espoir que, prochainement, un certain nombre de renforts arriveront, qui permettront de pallier ces manques », assurait-il.

Malgré cette situation qui prévaut au Mali, le président français Emmanuel Macron a réitéré le soutien de la France à l'armée malienne et à la force onusienne. Il s'exprimait ainsi au moment où il annonçait la mort d'un soldat français du 1^{er} régiment de chasseurs

à l'initiative de la France, qui se poursuit actuellement, que ces insurgés ont été chassés de cette région. Mais des zones entières échappent encore au contrôle des forces maliennes, françaises et onusiennes, régulièrement visées par des attaques meurtrières, malgré la signature en 2015 d'un accord de paix censé isoler définitivement les djihadistes. Depuis lors, ces assauts se sont étendus au centre et au Sud du pays.

N.N'G.

FRANCE

Une Assemblée bleu Macron, peu de place pour les autres

Le parti centriste du président français Emmanuel Macron a remporté dimanche une victoire écrasante, avec plus de 350 des 577 sièges de l'Assemblée nationale, très au-delà de la majorité absolue. Voici le paysage politique issu du second tour des élections législatives.



Le président français, Emmanuel Macron (DR)

La droite, une principale force d'opposition divisée

La droite, qui espérait initialement priver le nouveau chef de l'État de majorité et relever la tête après la débâcle de François Fillon son candidat à la présidentielle plombé par les affaires, obtient avec son allié

centriste de l'UDI entre 126 et 131 élus. Ce sursaut place théoriquement la droite en position de principal opposant mais cache de profondes fractures, à l'heure où les lignes politiques traditionnelles semblent se brouiller.

Une bonne partie des élus LR

(Les Républicains) et UDI envisage de soutenir au coup par coup l'action du président centriste. Le premier test sera le vote de confiance au nouveau gouvernement du premier ministre Edouard Philippe, lui-même issu de la droite modérée. Le secrétaire général de LR, Bernard Accoyer, a appelé ses troupes «à l'unité» pour former une opposition «vigilante».

Les socialistes décimés

Le Parti socialiste, qui contrôlait la moitié de l'Assemblée sortante sous le quinquennat de François Hollande, s'effondre avec ses alliés du PRG (parti des radicaux de gauche) à 45-50 sièges. Cette contre-performance historique fait suite à la défaite retentissante essuyée par le candidat socialiste, Benoît Hamon au premier tour de la présidentielle (6,3%).

Victime de leurs divisions et du rejet du bilan de François Hollande par les Français, plusieurs ténors ont perdu leur poste de

député, à commencer par le chef de file du PS Jean-Christophe Cambadélis, sèchement éliminé dès le premier tour. Après la «déroute sans appel» de son parti, ce dernier a annoncé sa démission de la direction du PS. La ligne que vont suivre les élus de la formation reste un mystère, entre ceux qui se montrent séduits par les projets du nouveau pouvoir et les tenants d'une opposition constructive, au nom des valeurs de la gauche.

L'extrême droite renforcée

Après avoir réussi à se hisser au second tour de l'élection présidentielle, le parti Front national (FN) de Marine Le Pen espérait devenir la première force d'opposition en France. Mais ses divisions internes sur le plan stratégique et politique, notamment sur la question de la sortie de l'euro, ne lui ont pas permis de transformer l'essai. Le FN obtient au moins huit députés - contre deux en 2012 - un nombre insuffisant pour constituer un groupe parlementaire et jouer un rôle significatif.

Marine Le Pen, 48 ans, la cheffe du mouvement anti-immigration et anti-euro, fait pour la première fois son entrée au Parlement. Elle a promis d'incarner avec ses élus «la seule force de résistance à la dilution de la France, de son modèle social et de son identité».

Gauche radicale offensive

La France insoumise du tribun Jean-Luc Mélenchon revendique au moins quinze fauteuils, sans compter les élus communistes, avec qui il va devoir décider s'il crée un groupe commun. Il a échoué à devenir la première force d'opposition de gauche au parlement, après avoir réussi à séduire, au premier tour de la présidentielle, une bonne partie des déçus de l'Europe et de la mondialisation.

Le leader du mouvement, qui a réussi à remporter un siège à Marseille (sud), espère néanmoins former un groupe «cohérent, discipliné, offensif» et veut pas laisser «un mètre du terrain du droit social» au «nouveau pouvoir».

Camille Delourme avec AFP



BUROTOP IRIS
Distributeur Exclusif au Congo



Transcend
N°1 Mondial



StoreJet 25H3P/25H3B
1TB/2TB



SSD 370
128GB/256GB/512GB/1TB



JetFlash 340
8GB

Clé usb à partir de 2.900 Fcfa (8 Go)

Disque durs externes à partir de 49.500 Fcfa (500 Go)

4X Faster

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

SOUVENIRS

Brazzaville rend hommage au général Charles de Gaulle

Le dimanche 18 juin 2017, les autorités congolaises et l'ambassade de France ont organisé une cérémonie relative à la commémoration de l'appel du 18 juin 1940 lancé depuis Londres par le général de Gaulle.

Pour honorer la mémoire de l'illustre disparu, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, l'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, le maire de l'arrondissement 2 Baco, Simone Loubienga et le président de l'office national des anciens combattants ont déposé chacun une gerbe de fleurs devant le square du général de Gaulle érigé dans l'enceinte du lycée Savorgnan de Brazza.

L'appel du général de Gaulle lancé le 18 juin 1940 à Londres sur les ondes de la BBC avait pour but immédiat de rassembler derrière lui les Français présents sur le territoire britannique, et plus largement de les pousser à la résistance à l'ennemi, « pour que la flamme de la résistance française ne s'éteigne pas ». Ensuite, il demande aux soldats, mais aussi aux ingénieurs et ouvriers spécialisés dans l'armement de le

rejoindre à Londres.

Dans un extrait du discours restitué au cours de la cérémonie par un ancien combattant, le général de Gaulle appelle à la résistance, invitant les Français à refuser

la défaite et à combattre en ces termes: « moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement

qui se trouvent en territoire ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi ».

Et de conclure, « quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».

Dans ses mémoires de guerre, le général décrit également les circonstances qui ont entouré son

appel de Londres par radio car il a quitté la France qui est à moitié envahie par les Allemands.

Rappel : le 16 juin 1940, suite à la démission du président du Conseil, Paul Reynaud, le général de Gaulle décide de partir le lendemain pour l'Angleterre afin de poursuivre le combat. Accompagné de son aide de camp, le lieutenant Geoffroy de Courcel, il s'installe provisoirement dans un appartement au centre de Londres et y rédige le texte de l'appel qu'il prononce le 18 juin 1940, vers 20 heures.

Pour de Gaulle, la France a des atouts nombreux : elle dispose d'un vaste Empire colonial, d'un allié encore en guerre (le Royaume-Uni), ainsi que du soutien de l'industrie des Etats-Unis (qui rentrera finalement dans le conflit le 8 décembre 1941).

L'hommage de Brazzaville au général de Gaulle a été marqué par la décoration de quatre combattants au titre de la reconnaissance de la nation.



Charles Richard Mondjo (au centre) et Bertrand Cochery (à droite) Adiac

Yvette Reine Nzaba

EY Congo

OFFRE DE FORMATION

Sur le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière

- Comprendre les réformes introduites dans l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information ;
- Se familiariser avec les nouvelles dispositions comptables ;
- Préparer le passage au SYSCOHADA révisé à la date du 01^{er} janvier 2018 ;
- Etablir et présenter des états financiers annuels conformes au SYSCOHADA révisé.

Pointe-Noire : les 27 et 28 juin 2017 à l'hôtel le Gilbert's

Brazzaville : les 04 et 05 juillet 2017 à l'hôtel GHS (Rond-point la Coupole)

Horaires : de 08h30 à 17h30 (avec 02 pauses cafés)

Tarif : 300.000 F/personne

Inscriptions : ey.brazzaville@cg.ey.com

ey.pointenoire@cg.ey.com



Ernst & Young

Brazzaville
Immeuble des MUCODEC
3^e étage
Bd. Denis Sassou Nguesso
BP. 84 Brazzaville
Congo

FFA Juridique & Fiscal

Pointe-Noire
Tour Miroir
Avenue Moe Kaat Matou
3^e & 4^e étage - Entrée B
BP. 5974 Pointe-Noire Congo



65, RUE DU POISSON SALÉ
QUARTIER MPILA – BRAZZAVILLE (Derrière SIAT)
Tel : 06 876 21 21 – 06 670 49 13
adminbrazza@seas-services.com

DETECTION & EXTINCTION INCENDIE
Centrales incendies, détecteurs, extincteurs, RIA...
DETECTION DE GAZ & PROTECTION RESPIRATOIRE
Détecteurs mono et multi gaz, appareils respiratoires...

VENTE – MAINTENANCE – LOCATION – CONSEIL – CERTIFICATION

LANGUE CHINOISE

118 élèves prennent la ligne de départ d'une compétition internationale

Après les épreuves préliminaires organisées dans leurs établissements respectifs, les 118 élèves retenus, ont pris part à la demi-finale de cette compétition, le samedi 17 juin dernier, à l'Institut Confucius de l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville.

Organisée par le Hanban, la « Passerelle vers le chinois » (Chinese Bridge) est une compétition internationale de la langue chinoise divisée en trois groupes : étudiants étrangers, lycéens étrangers et étudiants étrangers en Chine.

Pour les lycéens étrangers, cette compétition qui est à sa dixième édition, est devenue un moyen important pour approfondir leur niveau de chinois et mieux connaître la culture chinoise. C'est aussi un bon moyen de communication entre les jeunes chinois et étrangers. Au Congo, la présélection de Chinese Bridge est à sa deuxième édition. Une occasion pour les lycéens de montrer leur maîtrise du chinois, et améliorer ainsi le niveau et la connaissance de la culture chinoise.

Seuls les lycéens âgés de 15 à 20 ans, de nationalité congolaise (nés et grandis au Congo) ont été autorisés à participer à ce concours. Les établissements concernés sont : Mafouta, 11



Les 118 candidats à la compétition internationale de la langue chinoise (Adiac)

élèves ; Pierre Savorgnan de Brazza « A », 14 élèves ; Pierre Savorgnan de Brazza « B », 10 élèves ; Réconciliation, 10 élèves ; Privée de la Poudrière, 10 élèves ; Nganga Edouard, 12 élèves ; Thomas Sankara « B », 14 élèves ; Révolution, 11 élèves ; Chaminade, 7 élèves ; Lumumba, 12 élèves et

Nganga Edouard, 7 élèves. Ces candidats ont abordé des épreuves écrites liées à la culture chinoise (50QCM). Les dix meilleurs des 118 élèves participeront à la finale qui aura lieu le samedi 24 juin 2017 à l'Institut Confucius de Brazzaville.

Le vainqueur de la compétition

obtiendra une bourse d'études de l'Institut Confucius et représentera le Congo à la finale qui aura lieu au mois d'octobre 2017 en

en classe de terminale au lycée Pierre Savorgnan de Brazza « B », a indiqué que les sujets traités sur la culture chinoise étaient abordables. D'où, espère-t-il être parmi les 10 premiers. « Ce qui m'a motivé à faire ce concours, c'est le fait que j'aime beaucoup la culture chinoise. Même s'il arrivait que j'échoue à ce concours, j'aurai toujours du plaisir à apprendre la langue et la culture chinoise », déclare le candidat Bantsimba.

Mareth Miyokela, élève en classe de première au lycée de Nganga Lingolo, a pour sa part, déclaré qu'elle a profité de la passerelle chinoise pour tenter sa chance. « J'aime tellement la Chine et sa culture que j'ai bien voulu concourir à cet examen. J'ai envie de faire un tour en Chine, visiter ce pays qui s'est développé de façon extraordinaire. D'où, je dois coûte que coûte occuper la première place de ce concours pour me rendre en Chine. J'en profite aussi pour lancer un appel à tous ceux qui veulent, apprendre la langue chinoise de venir au Confucius. »

Bruno Okokana

Chine. Le deuxième et troisième bénéficieront d'un stage dans une entreprise chinoise au Congo. Entre la quatrième et la dixième place, les lauréats recevront des livres et des DVD sur la langue et la culture chinoises.

A l'issue de cette demi-finale, Locko Darius Bantsimba, élève

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

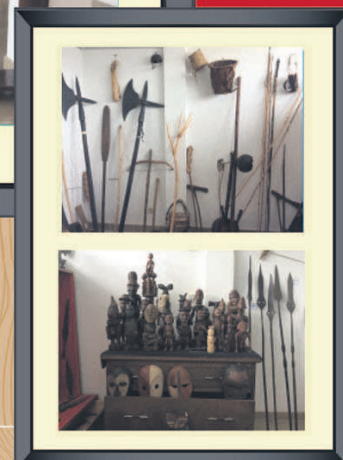
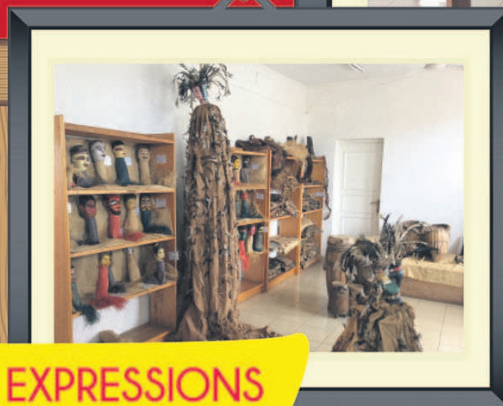
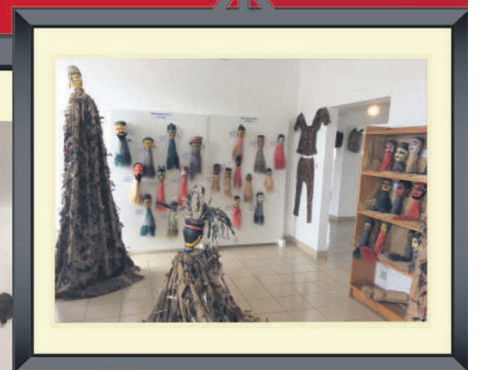
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassous Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville



Intégration des services financiers en Afrique

Par Emeke E. IWERIEBOR

Un objectif déterminant de l'Union Africaine est de **promouvoir le développement durable aux niveaux économique, social et culturel ainsi que l'intégration des économies africaines**. Ce noble mandat, consacré dans l'article 3 des actes constitutifs de l'UA, est en fait antérieur à l'UA, et a été l'objectif principal de l'Organisation de l'Unité Africaine, l'OUA, l'organisme prédécesseur de l'UA. L'intégration économique a également donné une impulsion fondamentale à la formation de différentes communautés économiques régionales, CER, et des zones monétaires en Afrique – notamment CEDEAO, UMOA, CEMAC, CEEAC, EAC, AMU, CEN-SAD, SADC, COMESA, IGAD, etc. Ensemble, ces CER s'emploient à promouvoir et à coordonner l'intégration sociale, politique et économique sur le continent. Il est intéressant de noter que certains pays sont même membres de deux ou trois CER, ce qui témoigne de la criticité globale de l'intégration économique dans la vision, les plans et les activités des Etats africains.

Dans ce traité, je me concentrerai sur l'intégration des services financiers en Afrique, un domaine peu connu, mais où des résultats remarquables sont enregistrés. Un système de paiement est un facilitateur des transactions monétaires et un véritable nœud de l'intégration. Dans la zone UEMOA, en Afrique de l'Ouest, le Groupement Interbancaire Monétique de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, plus largement connu sous le sigle GIM-UEMOA, créé par la BCEAO, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest en 2003, dans le cadre de ses efforts tendant à créer une région dominée par la monnaie numérique, est devenu une plateforme régionale pour les cartes, les paiements électroniques et la compensation des transactions interbancaires. Avec plus de 100 banques, institutions financières et postales membres, les titulaires des cartes du réseau GIM, paient des frais de transactions relativement faibles.

En outre, l'équivalent de l'Afrique centrale, GIMAC, créé en 2013, sous la direction de la Banque centrale d'Afrique centrale, BEAC, travaille avec les banques pour intégrer le système de paiement électronique dans la région et assure l'interopérabilité et l'acceptation des Cartes de GIMAC aux GAB, TPE, etc., par les banques et pour les paiements internationaux, et réduire les coûts des transactions et de gestion de l'encaisse, tout en facilitant le commerce électronique.

Le système de paiement de l'Afrique de l'Est, EAPS, constitue une plateforme pour le règlement en temps réel des paiements transfrontaliers dans la région. Sous la conduite des banques centrales de la région et à l'issue du test pilote en 2013, le système de paiement a été immédiatement déployé au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie puis au Rwanda. Il est plus remarquable que le système EAPS soit basé sur la convertibilité directe et l'utilisation des monnaies des pays participants pour les transactions et le règlement, sans la facilitation intermédiaire d'aucune monnaie de l'OCDE. Par exemple, les transactions initiées en shilling tanzanien peuvent être réglées directement en shilling ougandais ou le shilling kenyan.

En Afrique australe, le système de règlement électronique régional intégré, SADC (SIRESS), et le système régional de paiement et de règlement, REPSS, lancés séparément en 2014, sont deux systèmes de paiements intégratifs de référence. Grâce à SIRESS, les fonds peuvent être transférés, en temps réel, aux bénéficiaires détenteurs de comptes dans les banques commerciales membres de SIRESS. REPSS, avec un centre de compensation au Zimbabwe, et la Banque centrale de Maurice comme banque de règlement, utilise une plateforme électronique pour les paiements et les règlements transfrontaliers.

De manière très positive, ces initiatives, opérationnalisées sous les auspices des banques centrales avec la participation active des banques commerciales sont technologiquement avancées, rapides et sécurisées. Tout en s'appuyant sur les systèmes de règlement brut en temps réel des pays, elles visent à améliorer l'efficacité, à réduire le temps de règlement, à réduire le coût des transactions et à faciliter généralement le commerce intra-africain et l'intégration économique sur le continent.

En général, le secteur bancaire en Afrique, s'est développé exponentiellement au cours de la dernière décennie, en termes de taille d'actifs et de rentabilité, de géographie – canaux de distribution et réseau, sophistication des offres – de services bancaires numériques, de cartes, de paiements mobiles, et d'inclusion financière. L'accès aux services financiers continue de s'améliorer sur l'ensemble du continent. En outre, en s'appuyant sur une capacité améliorée, les banques panafricaines sont de plus en plus capables de financer de manière collaborative de grosses transactions et de grands projets transformationnels d'infrastructure par le biais de syndicats et de partage de risques. Actuellement, les 20 principales banques panafricaines ont des actifs de plus de 800 milliards de dollars, avec un réseau de plus de 11 000 agences. Au-delà des banques, nous avons également assisté à la naissance et à la croissance de compagnies d'assurances, d'institutions de microfinance et d'autres entreprises de services financiers panafricaines à travers le continent qui offrent une plus grande diversité et des offres et solutions de plus en plus sophistiquées. Tout cela a entraîné une augmentation de la gamme, de la fréquence et de la diversité dans les catégories de risques auxquelles font face les banques et les autres institutions financières. Parallèlement, la gestion des risques, la conformité à la réglementation et la gouvernance d'entreprise sont devenues plus strictes et d'une application onéreuse, car elles demeurent des variables importantes pour évaluer la santé des banques, dans un souci de viabilité et de durabilité globales du secteur.

D'une manière imperceptible mais certaine, l'environnement réglementaire du secteur des services financiers, a également connu une intégration. L'Association des banques centrales africaines, dont le siège est à Dakar, regroupe 39 banques centrales régionales et nationales en Afrique. Conformément à ses statuts et à ses pratiques, son Assemblée des gouverneurs se réunit chaque année pour délibérer sur la stabilité du système financier, l'intégration des systèmes monétaires et de paiements, les initiatives de la Banque centrale africaine, etc. Une autre branche critique est la Communauté des superviseurs bancaires africains (CABS) qui s'active pour **renforcer les politiques de réglementation et de surveillance bancaires**. Au cours de la dernière décennie, j'ai observé, d'une part, cette collaboration accrue entre les banques centrales africaines, avec la signature de protocoles d'entente pour faciliter la supervision transfrontalière, l'échange d'idées et le partage d'informations entre les régulateurs du pays d'accueil et ceux du pays d'origine. En outre, le Collège des superviseurs créé par la Banque centrale du Nigéria, en tant que forum regroupant les régulateurs des pays d'accueil des banques ayant leur siège au Nigeria et des filiales dans d'autres juridictions, pour renforcer les pratiques de gouvernance et assurer la solidité dans le secteur bancaire, est également un développement positif.

Une tendance évolutive dans l'espace bancaire africain est l'initiative de relier l'Afrique et permettre aux clients d'une banque d'accéder facilement à leurs comptes, déposer de l'argent et effectuer des retraits de chèques dans n'importe quelle agence, dans différents pays d'Afrique, où la banque opère, au-delà du pays de domiciliation du compte. Cela a la



Emeke E. IWERIEBOR

capacité distincte de modifier le visage et le fonctionnement de la banque sur le continent car cela permettra d'ouvrir le continent et d'y faciliter la circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes. J'aimerais également bientôt voir arriver le jour où, par exemple, lorsqu'un producteur d'engrais marocain qui négocie en Zambie un contrat pourra, sur acceptation des conditions de paiement, immédiatement émettre un instrument de paiement à un exportateur zambien de matériaux d'emballage de haute qualité et obtenir sur place de la valeur en utilisant des instruments de paiement électroniques simples.

Dans l'ensemble, ces tendances émergentes contribuent de manière significative aux processus africains en cours pour la création d'une infrastructure financière panafricaine puissante et dynamique pour approfondir et améliorer les interactions économiques, commerciales et sociales panafricaines par l'accès aux ressources financières personnelles et commerciales à travers l'Afrique. Ensemble avec les différentes initiatives similaires dans différentes sphères des communautés économiques africaines identifiées ci-dessus, ces initiatives servent de puissant signal pour la marche de l'avancement économique de l'Afrique grâce à la facilitation financière afin de construire un système financier entièrement intégré qui renforce l'inclusion financière et serve les gens.

Il reste encore du travail à faire. Pour accélérer l'intégration financière, les mécanismes et les politiques régionaux existants, y compris ceux mentionnés ci-dessus, doivent maintenant commencer à les rassembler et à les fusionner dans des systèmes panafricains plus vastes, banques centrales, monnaies communes, paiements et encaissements, facilitation du commerce intra-africain, etc. Malgré les différences existantes, mais compte tenu de l'importance et de la fluidité des financements de l'agriculture, l'infrastructure, l'industrie et le développement économique, les plus grandes économies de chaque région sont considérées comme des piliers régionaux, dans le cadre d'une politique définie par l'Assemblée de l'Union africaine.

Emeke E. Iweriebor est Administrateur exécutif du groupe UBA et Directeur de UBA Afrique – Francophone

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Des affiches alléchantes pour les quarts de finale

Les affiches des quarts de finale de la Coupe du Congo ont été dévoilées le lundi après le tirage au sort qui s'est effectué sur le plateau de la télévision nationale. Des matches de hautes factures sont programmés les 1er et 2 juillet pour l'aller et les 5 et 6 du mois pour le retour en vue d'arracher les quatre billets pour les demi-finales.

Le hasard du tirage au sort a voulu que l'Athlétic club Léopards de Dolisie, tenant du titre croise l'AS Otoho. Le match aller se disputera à Owando et le retour à Dolisie. AS Otoho et AC Léopards se sont affrontés à Owando lors de la phase aller du championnat national. Et les locataires du stade Marien-Ngouabi avaient battu les Fauves du Niari 1-0 sur penalty. Avant d'atteindre les quarts de finale, l'AC Léopards a éliminé l'AS Disi national 6-0 et l'AS Otoho a écarté Etoile de Ouesso 3-0.

La deuxième affiche mettra aux prises le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) à La Mancha de Pointe-Noire. Tête d'affiche comme l'AC Léopards, Cara débutera à Pointe-Noire avant de conclure à Brazzaville. Cara avait dominé en huitièmes de finale BNG 3-0 et la Mancha avait eu raison de Nico-Nicoyé 2-0. Le troisième quart de finale opposera Patronage Sainte-Anne au FC Kondzo. Kondzo recevra en premier et Patronage au second pour des matches qui se joueront sur les mêmes installations à Brazzaville. Le FC Kondzo, rappelons-le, avait sorti l'Etoile du Congo aux tirs au but 4-2 après un score de 0-0 au temps réglementaire. Patronage Sainte Anne avait de son côté éliminé la Jeunesse sportive de Talangai 2-0.

Le vainqueur du match Patronage Sainte-Anne-FC Kondzo affrontera celui de l'AC Léopards-AS Otoho. Le dernier quart de finale mettra aux prises les Diables noirs à Tongo FC. Les Diablotins recevront leur adversaire au match retour. Lors des huitièmes de finale, les deux équipes ont respectivement battu l'As Cheminots et Saint-Michel de Ouenzé sur le score identique de 2-1. Le vainqueur de cette double confrontation croisera celui de Cara-La Mancha en demi-finale. Les matches aller des demi-finales se disputeront les 22 et 23 juillet et les retours les 28 et 29 juillet.

James Golden Eloué

KYOKUSHIN

Me Raphaël Kiamba honoré au Maroc



Maître Raphaël Kiamba présentant son diplôme (DR)

Ceinture noire 2^e dan de Kyokushin, maître Raphaël Kiamba, qui avait arrêté avec la compétition depuis plusieurs années, a reçu un diplôme d'appréciation à la 12^e édition de la Coupe internationale Mohamed VI de karaté à Rabat au Maroc.

Invité par le président de la Fédération marocaine de Karaté et disciplines associées, Mohamed Mouktabil, maître Raphaël Kiamba a participé à l'épreuve de démonstration des katas. De retour à Brazzaville, devant un parterre d'athlètes au gymnase Hen-

ri-Elende, il a officiellement présenté le diplôme en encourageant les jeunes à s'appliquer dans le travail pour faire bonne figure dans diverses compétitions. « Je suis pleinement satisfait de la reconnaissance que la Fédération marocaine me témoigne à travers ce diplôme. Si aujourd'hui le Congo dispose des infrastructures sportives de pointe, il n'y a pas de raison que les jeunes compétiteurs de chez nous ne soient pas capables de mieux. Ils doivent donc continuer à

travailler d'arrache-pied », a-t-il déclaré. La présentation du diplôme a été agrémentée par une série de démonstration des athlètes venus de plusieurs clubs de Brazzaville, en présence notamment du président de la Fédération congolaise de Kyokushin, Paul Mahounga, ainsi que des maîtres de plusieurs autres arts martiaux. Maître Raphaël Kiamba a demandé aux jeunes compétiteurs de toujours être prêts à représenter brillamment le Congo à l'extérieur.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Bilan de la saison des Diables rouges et Congolais de la diaspora en Europe

Chypre (Donneil Moukanza/Aris Limassol)

Arrivé fin août, pour deux saisons, Donneil Moukanza ne joue que 3 matchs (3 entrées en jeu pour un total de 69 minutes) : le 27 octobre, sur le terrain de l'AEK Larnaca, il sort sur une civière au bout de 6 minutes, victime d'une rupture du ligament du talon d'Achille.

Saison terminée prématurément pour le milieu offensif polyvalent. Qui reprendra, début juillet, l'entraînement collectif avec le club chypriote, qui s'est maintenu en 1re division.

Espagne/1re division (Steven N'Zonzi/FC Séville)

À 28 ans, l'ancien joueur d'Amiens et de Stoke City vient de réaliser

sa saison la plus aboutie avec 46 matchs joués (35 en Liga, 8 en Ligue des champions, la finale de la Super Coupe d'Europe, 1 en Coupe du Roy et la Super Coupe d'Espagne) pour un bilan comptable de 3 buts et 3 passes décisives (1 réalisation en Ligue des champions).

Celui qui reste sélectionnable au Congo, en RDC et en France a ainsi participé à la 4e place du club andalou, qualifié pour le tour de barrage de la Ligue des champions. Mais sera-t-il encore Sévillan dans les prochaines semaines ? Rien n'est moins sûr.

Espagne/2e division (Dominique Malonga/CF Elche)

Mis au placard à Pro Vercelli (4 fois sur le banc, aucune minute jouée), Dominique Malonga fait son retour en Espagne (il a évolué à Murcie en 2013-2014) le 30 janvier : il signe pour 6 mois en faveur d'Elche, alors 12e (sur 22) du classement.

Forcément à court de compétition, après six mois sans jouer, l'international de 28 ans est considéré comme un joker et ne débutera aucun match à Elche : 9 entrées en cours de matchs pour un total, modeste, de 131 minutes de jeu. Lors de sa 4e apparition, lors de la 35e journée, il inscrit l'unique (mais fort beau) but de sa saison.

C'est donc en spectateur impuissant qu'il voit son équipe couler au classement pour finir à une fatidique 21e place : Elche est ainsi relégué en 3e division.

Relancé depuis son arrivée chez les Hibernians, en septembre 2014, la carrière de Dominique Malonga tourne au ralenti depuis son départ d'Ecosse en janvier 2016. A lui et son entourage de trouver, cet été, un club où il pourra exprimer son potentiel. Sous peine, dans quelques saisons, de constater qu'il sera finalement resté un grand espoir jamais réellement confirmé...

Espagne/Juvenil A (Jordi Mboula/FC Barcelone B)

Annoncé à Monaco depuis quelques jours, Jordi Mboula, 18 ans, a-t-il disputé son dernier match sous les couleurs du FC Barcelone le 3 juin dernier, lors de la victoire de l'équipe C du Barça face à celle de Villarreal en finale de la Copa del Rey juvenil ? Si l'international espagnol U18, né d'un père congolais, a brillé sous les projecteurs de la Youth League (la Ligue des champions U19) avec 8 buts (dont un qui a fait le tour du monde) et 2 passes décisives en 9 matchs (élimination en demi-finale malgré un but du natif de Granollers), il a très peu joué en équipe B : 3 bouts de matchs pour 76 minutes de jeu et une passe décisive. C'est en effet en Juvenil A, championne du Groupe 3 de la Division d'honneur, qu'il a essentiellement joué cette saison.

Pur produit de la Masia, le centre de formation de Barcelone, le milieu excentré droit pourrait rejoindre Andzouana dans les prochaines heures. S'il est trop tôt pour jubi-

ler, son éloignement de la Liga est un (mince) motif d'espoir pour le Congo. Sans oublier que l'Espagne n'a pas pour habitude de donner leur chance à ses joueurs issus de l'immigration africaine (le Barcelonais Munnir ou Williams de Bilbao n'ont été sélectionnés qu'à une reprise avant de disparaître des listes de la Roja).

Espagne/4e division (Ravy Tsouka Dozi/Atletico Albericia)

Sans club depuis la non homologation de son contrat à Crotone, durant l'été 2016, Ravy Tsouka Dozi a signé, début février, en faveur de l'Atletico Albericia, pensionnaire du groupe 3 de la Tercera Division (4e division). Le latéral droit, capable d'évoluer dans l'axe de la défense, y a disputé 11 matchs pour un total de 957 minutes de jeu. De quoi rester compétitif et surtout s'inviter, au dernier moment, au stage de Lisses. L'ancien Nantais y a laissé une bonne impression, même s'il n'a pas été retenu. L'international olympique, qui avait disputé les Jeux africains en 2015, a quitté le stage pour un essai, mais les infrastructures du club visité n'ont pas convaincu le natif de Blois : « J'ai des contacts avec des clubs de seconde division espagnole et je devrais y jouer la saison prochaine. Mais je ne voulais me fermer aucune porte et avec l'autorisation du staff, j'ai été à cet essai (ndlr : il ne souhaite pas donner le nom du club) ». Pour connaître la future destination du joueur de 22 ans, il faudra donc patienter encore un peu...

Camille Delourme

1ER STAGE INTERNATIONAL D'AIKIDO AIKIKAI DE
TOKYO À POINTE-NOIRE

合気道

22-24
Septembre 2017 à CPGOS

08:30-10:00
19:00-21:30

24/09 10:00-12:00

SHIHAN
SHOJI SEKI
8ème Dan AIKIKAI Hombu Dojo

Avec la participation de Marina KARPOVA
6ème Dan & Vadim KRACHEN 6ème Dan

CONTACT: +242 056531619
EMAIL: duc5363@hotmail.com
ÉCOLE D'AIKIDO AIKIKAI CONGO

CPGOS



NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS AGENCES TECHNICO-COMMERCIALES À BRAZZAVILLE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DU PEEDU



RÉSUMÉ NON TECHNIQUE

1. INTRODUCTION

La République du Congo a obtenu un accord de cofinancement de 275,5 millions de dollars (dont 125,5 millions du financement initial et un financement additionnel de 150 millions USD) pour financer les activités du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) dans les villes de Brazzaville et de Pointe Noire.

Le PEEDU est un projet du Gouvernement de la République du Congo dont la conception intègre les leçons tirées de l'expérience acquise lors de la mise en œuvre du projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures et d'amélioration des conditions de vie des populations (PURICV), du projet d'urgence de relance et d'appui aux communautés (PURAC) et des autres projets récemment financés par la Banque Mondiale en République du Congo. Il privilégie l'approche participative pour accroître l'appropriation de l'entretien des infrastructures de proximité et communales par les populations bénéficiaires en vue de garantir leur pérennité. Localisées à Brazzaville et Pointe-Noire, les activités du PEEDU visent à améliorer l'accès des populations des zones d'intervention du projet aux services sociaux de base. Le principe pour la sélection des activités repose sur la nécessité de concentrer les activités du projet sur les quartiers pauvres de Brazzaville et de Pointe-Noire, évitant ainsi le saupoudrage.

Le PEEDU s'articule autour de trois composantes :

- Composante « infrastructures urbaines » ;
- Composante « appui au secteur » de l'eau ;
- Composante « Réforme du secteur Electricité, amélioration du système de gestion commerciale et du réseau de distribution ».

La composante 3 « Réforme du secteur Electricité, amélioration du système de gestion commerciale et du réseau de distribution » a pour but, d'élaborer une stratégie détaillée pour la réforme du secteur de l'électricité, et de rendre le Gouvernement plus apte à mener à bien la réforme. Elle contribuera à fiabiliser la fourniture et améliorer la qualité de service de l'électricité, accroître l'accès à l'électricité dans les villes de Brazzaville et de Pointe Noire et améliorer les performances financière et opérationnelle du secteur électrique congolais.

L'objectif poursuivi par la Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) consiste à définir, à analyser les impacts tant positifs que négatifs possibles sur l'environnement et la population que pourraient engendrer les travaux de construction des trois (03) agences technico-commerciales d'une part, et d'autre part, de déterminer des mesures de bonification des impacts positifs et de suppression, d'atténuation ou de compensation des impacts négatifs y relatifs.

Au terme des investigations, il est attendu du consultant, un rapport de notice d'impact environnemental et social (NIES). Le consultant fournira au PEEDU un rapport en français, intégrant un résumé en anglais. Le rapport sera fourni en dix (10) exemplaires originaux et en version électronique, dans la dernière version de MS WORD.

La démarche méthodologie s'appuie sur :

- les termes de référence des services de consultant pour la réalisation d'une NIES de la construction de trois (3) agences technico-commerciales à Brazzaville, élaboré par le PEEDU ;
- l'article 12 du Décret 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social ;
- l'annexe du décret susdit portant sur le plan type de l'étude ou de la notice d'impact environnemental et social (EIES et NIES).

Les principales activités à réaliser sont les suivantes :

- la recherche documentaire, par la collecte et la consultation des divers documents relatifs à la gestion environnementale, les documents de la politique environnementale de la Banque Mondiale, les documents du PEEDU et autres textes législatifs et réglementaires sur la gestion de l'environnement au Congo ;
- la collecte des données complémentaires et la réalisation des observations de terrain : relever des caractéristiques du milieu physique, les aspects socio-économiques, la qualité de l'environnement autour des sites d'étude ;
- la compilation, analyse et traitement des données collectées ;
- l'identification et analyses des impacts potentiels et résiduels ;
- la consultation des parties prenantes par des enquêtes dans les zones d'influence du projet ;
- l'élaboration du plan de gestion environnementale et sociale (PGES) ;
- la rédaction du rapport provisoire de la NIES ;

• la rédaction du rapport final de la NIES.

2. CADRE POLITIQUE, LEGAL ET INSTITUTIONNEL

La République du Congo est régie par la Constitution adoptée par Référendum du 25 octobre 2015. Les dispositions relatives à la protection de l'environnement sont traitées dans les articles 8, 41, 42, 43, 44 et 45.

La Banque Mondiale exige que les projets qui lui sont présentés pour financement fassent l'objet d'une évaluation environnementale (ÉE) qui contribue à garantir qu'ils sont en matière environnementale rationnels et viables, et par là à améliorer le processus de décision. La politique et les procédures de la Banque mondiale en matière d'évaluation environnementale (ÉE) visent à faire en sorte que les options de développement envisagées soient respectueuses de l'environnement et s'accordent avec les principes de développement durable. Elles visent aussi à ce que les conséquences pour l'environnement soient connues le plus tôt possible et prises en considération dans l'élaboration des projets.

Au Congo, la responsabilité institutionnelle en matière de gestion environnementale est principalement assurée par le Ministère de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement. Au niveau national, la politique gouvernementale de l'environnement est basée sur la loi n° 003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement. Cette loi est complétée par le décret n° 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social et le décret n° 99-149 du 23 août 1999 portant organisation et fonctionnement du fonds pour la protection de l'environnement. Plusieurs textes réglementaires relatifs à l'environnement existent dans les différents secteurs de développement (eau, énergie, mines, hydrocarbures, forêts, faune, foncier, etc.). Au plan international, le Congo a signé et ratifié plusieurs conventions et accords internationaux.

3. DESCRIPTION DU PROJET

Les Agences technico-commerciales de la SNE seront implantées dans les quartiers de Madibou, de Nkombo-Matari et de Makabandilou situés respectivement dans les arrondissements 8 Madibou, 7 Mfilou et 9 Djiri.

Dans chaque site sera construit un bâtiment principal R+ 1 pour l'agence commerciale et un bâtiment annexe abritant la partie technique.

La construction de ces trois agences technico-commerciales vise les objectifs suivants :

- améliorer les conditions de travail du personnel ;
- rapprocher la SNE de ses clients ;
- créer les meilleures conditions d'accueil ;
- améliorer les prestations aux clients afin de changer l'image de marque de la société.

Les trois (3) sites (Madibou, Nkombo-Matari et Makabandilou) ont été choisis parce qu'ils répondent aux critères ci-après :

- leur localisation dans les extensions récentes de la ville ;
- la disponibilité de terrains, propriété de la SNE, pour l'implantation des Agences ;
- l'accessibilité facile, car en bordure des grandes artères de circulation que sont la route nationale 1 (Brazzaville-Pointe-Noire) et la route nationale 2 (Brazzaville-Ouessou).

Le projet est constitué de deux composantes principales, une commerciale et une technique, d'où son appellation d'agence technico-commerciale. En outre, des installations accessoires (parkings, guérites, parterres de fleurs) sont prévues.

La composante commerciale est un immeuble R+1 qui comprend :

- Au rez-de-chaussée : un (1) hall ; trois (3) caisses donnant sur le hall ; un (1) bureau du chef de portefeuille ; un (1) bureau du chef de recouvrement ; un (1) bureau du chef de relation clientèle ; un (1) bureau du chef du RIPA ; un bureau (1) d'accueil ; un (1) bureau du chef de devis et des salles de toilettes.
- A l'étage : un (1) bureau du Chef d'Agence ; un (1) secrétariat ; une (1) salle de toilette du Chef d'Agence ; un (1) bureau du Chef de division technique ; un (1) secrétariat ; un (1) bureau du Chef de division commerciale ; un (1) secrétariat ; une (1) salle de réunion ; des salles de toilettes pour personnel et une (1) réserve.

La Composante technique est un bâtiment annexe qui comprend :

- Un (1) magasin de stockage de matériel électrique ;
- deux (2) bureaux pour le personnel des services techniques ;
- des vestiaires pour les agents techniques.

Les implantations accessoires sont constituées des guérites, des parkings et des parterres fleuris.

La réalisation du projet va se dérouler en quatre (4) phases ci-après :

- la phase de préparation du chantier / installation ;
- la phase de construction / équipement / aménagement des Agences ;
- la phase d'exploitation / fonctionnement des Agences ;
- la phase de fermeture / démantèlement des Agences et de réhabilitation des sites. Cette dernière phase pourrait intervenir si la SNE décide de changer d'option d'aménagement de site ou de déplacement de l'agence.

4. DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DES SITES DU PROJET

Les grands traits de la géologie de Brazzaville sont constitués de trois (3) séries sédimentaires dénommées série gréseuse de l'Inkisi (I), série gréseuse de Stanley-Pool (SP) et série sableuse des plateaux Batéké (Ba). La série gréseuse de l'Inkisi est d'âge paléozoïque ou primaire et est constituée de grès psammiques, de grès arkosiques et de grès siliceux. La série gréseuse de Stanley-Pool est d'âge crétacé (secondaire). Elle est constituée d'argilites, de grès compacts blancs et de grès kaoliniques tendres. La série sableuse des plateaux Batéké est d'âge tertiaire. Elle est constituée de grès polymorphes (Ba 1) d'âge paléogène et de sables ocres (Ba 2) d'âge néogène.

Quatre (4) unités juxtaposées constituent la topographie de Brazzaville : une plaine d'altitude moyenne de 290m sur les terrasses du fleuve Congo, un bas plateau dit de Maya-Maya de 310m d'altitude moyenne, un plateau médian dit de Binkaroua-Nkombo occupant la partie nord de la ville de 350 m à 400 m d'altitude et un niveau de hauts plateaux dit de Massengo et de Mfilou au nord et au sud constitué de collines de plus de 400 m d'altitude qui culminent à 500 m au mont Boukiéro.

L'agence de Madibou sera implantée sur la terrasse du fleuve Congo, l'agence de Nkombo-Matari sur le plateau de Binkaroua-Nkombo dans un secteur où la topographie est plane tandis que l'agence de Makabandilou sera érigée sur le versant nord du plateau de Massengo.

La région de Brazzaville est soumise au climat équatorial de transition de type bas-congolais. Ce climat est caractérisé par des précipitations moyennes de 1380 mm/an, une température moyenne annuelle de 25°C avec des écarts de température faibles et ne dépassant pas 5°C, une humidité relative comprise entre 70 et 96% et une longue saison sèche de 4 mois de juin à septembre.

Les sols de la zone de Brazzaville sont de type Ferralic Arenosols (classification F.A.O., 1998). Dans la zone, on rencontre principalement 3 types de sols : les sols podzoliques, les sols hydromorphes et les sols ferrallitiques qui sont les plus répandus et les plus représentatifs de la zone. La diversité morphologique est due essentiellement à la situation topographique. La végétation des sites du projet est constituée par des arbres fruitiers, des arbres à ombrage plantés dans des parcelles par la population. Toutefois, les sites de Madibou et de Makabandilou, encore semi-ruraux, conservent quelques vestiges de la végétation originelle qui était constituée de savane arbustive.

Les Agences seront implantées dans un milieu urbanisé et densément peuplé. Les populations des zones affectées par le projet relèvent plusieurs dysfonctionnements liés à la fourniture de l'électricité : mauvaise qualité des services de la SNE, délestages intempestifs, baisses de tension, mauvais entretien des équipements, éloignement des agences commerciales et techniques, lenteurs des interventions techniques sollicitées, escroquerie des agents véreux de la SNE et braquages la nuit du fait de manque d'éclairage public.

5. IDENTIFICATION ET ANALYSE DES IMPACTS

La méthode adoptée pour analyser les impacts générés par le projet sur l'environnement, pendant les différentes phases du projet, s'est basée sur deux grandes étapes : la première concerne l'identification et l'analyse des impacts environnementaux ; la deuxième évalue l'importance des impacts environnementaux identifiés.

5.1. Identification et analyse des impacts

Les impacts positifs de ce projet en phases d'aménagement et de construction concernent les opportunités d'affaires et d'emplois, un meilleur accueil des clients et un gain de temps et une facilité de résolution des problèmes des clients à la SNE.

Les impacts positifs de ce projet en phase d'exploitation sont liés au milieu humain et à l'environnement socio-économique. Ils concernent : (i) l'accroissement de la capacité de la SNE dans l'accueil des usagers, (ii) les opportunités d'emplois et la création des activités génératrices des revenus, (iii) le gain de temps et amélioration des conditions de vie des populations, (iv)

la résolution des problèmes techniques et commerciaux de la SNE.

Les impacts négatifs du projet affectent le milieu biophysique (air, sols, faune, végétation, eau), la santé et la sécurité humaine, et les activités socio-économiques.

5.2. Evaluation des impacts environnementaux et sociaux

L'évaluation de la signification des impacts, lesquels résultent de l'interaction de la nature, de l'intensité, de la durée et de l'étendue des perturbations imposées aux composantes significatives du milieu, a permis, sur la base des matrices, de classer les impacts en trois catégories : les impacts à importance mineure ou négligeable, les impacts à importance moyenne et les impacts à importance majeure. Les impacts négatifs majeurs pour les phases de construction et de fonctionnement sont liés aux phénomènes suivants : l'érosion, l'ensablement, l'inondation, les IST/Sida/VIH, les perturbations des voies d'accès, les nuisances sonores, les vibrations, la réinstallation des ménages et les risques d'accidents. Pour la phase de fermeture c'est la baisse de la qualité du service et les pertes d'emploi qui constituent les impacts majeurs. Ces impacts nécessitent des mesures d'atténuation.

6. PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (PGES)

Un plan de gestion environnemental et social du projet a été élaboré ; son coût global est de 69 100 000 FCFA. Ce PGES vise les objectifs suivants : (i) mettre en œuvre les mesures d'atténuation et de bonification requises afin de prévenir, minimiser ou compenser les effets du projet sur l'environnement biophysique et sur les milieux humain et socioéconomique ; (ii) définir les activités de suivi, les mesures d'accompagnement, le calendrier de mise en œuvre et les coûts y afférant. Il comprendra les dispositions suivantes : (i) les mesures de bonification des impacts positifs, (ii) les mesures d'atténuation des impacts négatifs, (iii) les clauses environnementales et sociales à intégrer lors des travaux, (iv) les mesures de gestion des agences en phase de mise en service, (v) le plan de suivi, (vi) les responsabilités institutionnelles de mise en œuvre et de suivi, (vii) le calendrier et des coûts des mesures environnementales et sociales.

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

7.1. Appréciations relatives à l'emplacement du site
Tous les sites sont la propriété de la SNE. Cependant, étant situés dans les quartiers populaires et densément peuplés, il y a lieu de les sécuriser davantage (par la construction d'une clôture, la surveillance...) pour empêcher les occupations anarchiques potentielles avant les travaux et pour éviter les conflits.

7.2. Appréciations relatives aux travaux de préparation du site et de construction

Les nuisances causées lors de la phase de construction seront relativement mineures sur les ressources naturelles (sols, eaux et air), mais elles seront classées de modérées à majeures sur l'environnement immédiat du cadre de vie. On devrait craindre les bruits des engins lors des travaux, les risques d'accidents, les rejets anarchiques des déchets de chantier. Toutefois, en appliquant des dispositions du PGES ces effets seront facilement maîtrisables.

7.3. Appréciations relatives à l'exploitation (fonctionnement) des agences

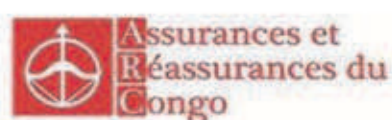
Le fonctionnement de l'immeuble pourrait entraîner des nuisances (insalubrité, rejets liquides et solides, etc.). Toutefois, les mesures prévues à la fois par l'étude préalable et dans le plan de gestion environnementale (mesures d'hygiène et de sécurité, etc.) et le suivi environnemental pendant la phase d'exploitation permettront d'éviter ou de réduire de façon significative les impacts négatifs précédemment identifiés. Il s'agira surtout de mettre en place un Service de Gestion des bâtiments chargé d'assurer l'entretien et la maintenance.

7.4. Appréciations relatives à la phase de fermeture / démantèlement des chantiers de construction des Agences et de remise en état des sites.

La phase de fermeture et de réhabilitation du site pourrait se réaliser si pour une raison quelconque la SNE décidait de déplacer l'agence ou de modifier les procédures de gestion de sa clientèle. Dans ces conditions, les impacts seraient liés à la perte des emplois, les risques d'accidents, les nuisances sonores, l'intoxication par l'ingestion des polluants particuliers. Les populations riveraines ayant développé des activités génératrices de revenus seraient également affectées.

7.5. Recommandations

Sur la base de l'analyse des impacts et des appréciations ci-dessus, on peut retenir que le projet de construction des trois agences de la SNE, tel que présenté, est viable aux plans environnemental et social si les mesures prévues par le Projet et celles définies dans le présent Plan de gestion environnementale et sociale sont rigoureusement mises en œuvre.



COMMUNIQUE APSACO SUR LES FAUSSES ATTESTATIONS D'ASSURANCE AUTOMOBILE

L'APSACO(Association Professionnelle des Sociétés d'Assurances du Congo) porte à la connaissance du public et des propriétaires de véhicules automobiles, que conformément à la réglementation du Code des Assurances CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances) dont le Congo est membre fondateur,seules les compagnies d'assurances ci-dessous agréées au Congo sont habilitées à délivrer des attestations d'assurances automobiles portant leurs logos et sigles.

- **ARC (ASSURANCES et REASSURANCES du CONGO)**
- **AGC (ASSURANCES GENERALES du CONGO)**
- **NSIA ASSURANCES**
- **ALLIANZ**
- **SAHAM**

A l'exception des taxis et bus dont la couleur de l'attestation est bleue, pour tous les autres véhicules l'attestation d'assurance automobile est de couleur jaune (cf. modèle joint). Tout autre document ne répondant pas aux caractéristiques du modèle, est une fausse attestation.

Aucun courtier, ou Agent Général d'assurances n'est habilité à vous délivrer une attestation d'assurance en son nom, et vous vous exposez à des sanctions judiciaires aux conséquences très graves en cas d'accident, car vous êtes sans assurance.

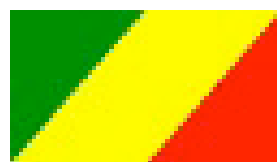
1) MODELE TAXIS ET BUS



2) MODELE AUTRES VEHICULES AUTOMOBILES



CECI EST UN COMMUNIQUE DE L'APSACO AYANT POUR TUTELLE LA DIRECTION DES ASSURANCES QUI RELEVE DU MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET, ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC.



PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) POUR LA CONSTRUCTION DE SEPT (07) FEEDERS SOUTERRAINS DE 20 KILOVOLTS A BRAZZAVILLE



RESUME EXECUTIF

•Contexte et justification du projet

Le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) est une initiative du Gouvernement de la République du Congo en vue d'améliorer l'accès durable des habitants des zones ciblées des villes de Brazzaville et Pointe-Noire aux services d'infrastructures de base, à l'eau potable et à l'électricité.

La République du Congo cofinance avec l'Association Internationale de Développement (IDA) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), le coût du financement additionnel du Projet Eau-Electricité et Développement Urbain (PEEDU), et entend affecter une partie du produit de ce cofinancement aux paiements des fournitures et construction de sept (07) nouveaux départs ou feeders souterrains moyenne tension à Brazzaville. Et cela exige, pour ce sous-projet, la réalisation d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR).

•Objectifs du PAR

Les objectifs du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) sont de mettre en place les mécanismes de minimisation des impacts sociaux afin de prendre en compte les impacts du déplacement involontaire des populations affectées par le Projet, en leur permettant de reconstituer leurs moyens d'existence et leur niveau de vie. Il s'agit également de restaurer les moyens de production et les revenus au niveau individuel et collectif supérieur ou égal à la condition initiale.

Le présent PAR a été élaboré conformément aux objectifs globaux de la Politique Opérationnelle 4.12 de la Banque Mondiale sur la réinstallation involontaire.

•Cadre juridique de la réinstallation

Le Plan d'Action de Réinstallation s'inscrit dans le cadre juridique et la Politique Opérationnelle de la Banque Mondiale.

Les textes juridiques nationaux en la matière ont été utilisés, notamment la Loi N°9-2004 du 26 Mars 2004 portant Code du domaine de l'Etat et la Loi N°10-2004 du 26 Mars 2004 fixant les principes généraux applicables au régime domanial foncier au CONGO et la Loi N°11-2004 du 26 Mars 2004 portant procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Toutefois, la législation nationale et la PO. 4.12 de la Banque Mondiale ne sont pas concordantes sur les propriétaires fonciers, les plaintes et la consultation publique (la participation est plus large dans les textes de la PO. 4.12).

•Cadre institutionnel et opérationnel du PAR

Au niveau institutionnel et opérationnel, les structures ci-dessous auront à leur charge la gestion de l'ensemble du processus de sa mise en œuvre :

- Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique ;
- Ministère de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement ;
- Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier ;
- Ministère de la Construction, de l'Urbanisme, de la Ville et du Cadre de Vie ;
- Ministère des Affaires foncière et du Domaine Public.

Ces structures seront assistées par un assistant technique recruté dont la mission principale est d'aborder une démarche participative afin d'impliquer les principaux acteurs dans l'ensemble du processus (PAP, Conseil communal, services techniques locaux et autorités administratives locales). Cette démarche permettra une mise en œuvre du PAR dans le sens de l'équité et de la justice.

•Description succincte du projet

Le projet porte sur la construction de sept (07) feeders ou départs souterrains de 20 kV à partir des sous stations de Tsiélampo et de Djiri. Il est prévu cinq (05) feeders ou départs au niveau de la sous-station de Tsiélampo et deux (02) départs à partir de la sous-station de Djiri. La longueur totale des câbles à installer est de 69,151 Km répartis comme suit selon les tracés :

- Poste THT de Tsiélampo – Poste EAMD : 9,5 km ;
- Poste THT de Tsiélampo – Poste Poudrière : 8 km ;
- Poste THT de Tsiélampo – Poste Coupure Maya Maya : 8,101 km ;
- Poste THT de Tsiélampo – Poste Mairie de Mougali : 9,5 km ;
- Poste THT de Tsiélampo – Poste MBoundza : 6,5 km ;
- Poste THT de Djiri – Poste Okandzé : 14,55 km ;
- Poste THT de Djiri – Poste A. A. NETO : 13 km.

•Caractéristiques socio-économique et environnemental de la zone du projet

Sur le plan humain et socio-économique, la zone du projet traverse les arrondissements suivants : Arrondissement N°1 : Makélékélé ; Arrondissement N°4 : Mougali ; Arrondissement N°6 : Talangaï ; Arrondissement N°7 : Mfilou-Ngamaba ; Arrondissement N°9 : Djiri ; Sous-Préfecture d'Ignié. L'habitat est de deux types : un habitat régulier et moderne composé de villas grands et moyens standing essentiellement, un habitat précaire fait de planches et tôles, etc. Par ailleurs, de nombreuses infrastructures commerciales et socioprofessionnelles de petite taille sont présentes dans la zone du projet (Marché, Ecoles, Universités, Centre hospitaliers, Centres de Santé Intégré, etc.).

•Identification et analyse des impacts du projet

La réalisation du projet de construction des sept (07) feeders ou départs va occasionner des impacts positifs et négatifs sur les milieux physique, biologique, humain et sur les activités socioéconomiques pendant les travaux de construction que pendant la période d'exploitations de ces installations.

Pendant la phase de construction, les impacts positifs les plus significatifs concernent la création d'emplois temporaires directs et indirects au niveau local et les impacts négatifs les plus significatifs portent sur les risques d'accidents de circulation et accidents de travail ainsi que l'augmentation des risques de contamination avec les infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA.

Pendant la phase d'exploitation des câbles, les impacts positifs les plus significatifs portent sur l'amélioration des capacités techniques de la SNE pour satisfaire sa clientèle dans les quartiers concernés par le projet. Les impacts négatifs les plus significatifs portent sur les risques d'accidents divers pendant la période de maintenance et d'entretien des installations.

•Résultats des recensements des personnes et des biens affectés par le projet

Les enquêtes socio-économiques et le recensement des personnes affectées par le projet dans les quartiers des arrondissements concernés ont permis d'aboutir aux résultats synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Désignations	Nombre des personnes affectées au niveau des bâtis	Nombre des personnes affectées par des pertes de revenus de commerce et des affaires	Nombre des personnes affectées au niveau des champs	Nombre des personnes affectées au niveau des aménagements des sols	Nombre des personnes vulnérables
Arrondissement N°1 : Makélékélé	-	-	-	-	-
Arrondissement N°4 : Mougali	7	65	1	20	6
Arrondissement N°6 : Talangaï	25	94	-	79	9
Arrondissement N°7 : Mfilou-Ngamaba	37	171	5	58	17
Arrondissement N°9 : Djiri	4	51	1	24	9
Sous-Préfecture d'Ignié	-	-	-	-	-
TOTAL	73	381	7	181	41

•Eligibilité

Trois catégories de personnes sont éligibles à la compensation. Il s'agit de :

- détenteurs d'un droit formel sur les terres (y compris les droits coutumiers et traditionnels reconnus par la législation du pays) ;
- celles qui n'ont pas de droit formel sur les terres au moment où le recensement commence, mais qui ont des titres fonciers ou autres sous réserve que de tels titres soient reconnus par les lois du pays ou puissent l'être dans le cadre d'un processus identifié dans le plan de réinstallation ;
- celles qui n'ont ni droit formel, ni titres susceptibles d'être reconnus sur les terres qu'elles occupent.

Toutes les personnes ci-dessus énumérées reçoivent une compensation pour la perte subie.

•Sélection des sites de réinstallation

Il n'est pas envisagé une réinstallation car la mise en œuvre du projet va entraîner un très léger déplacement temporaire. En effet, les parties affectées par le projet sont surtout les terrasses. Il sera demandé aux personnes affectées de replacer leurs biens après la mise état des terrasses affectées.

•Gestion des plaintes

Dans les quartiers des Arrondissements concernés par le projet, les PAP vont chercher à résoudre leurs différends à l'amiable. Toutefois, en cas de plainte, les PAP vont faire recours d'abord au Chef de quartier. Et s'ils ne trouvent pas de satisfaction, ils feront appel à l'Administrateur Maire d'Arrondissement concerné.

Au-delà des démarches citées ci-dessus, la PAP peut saisir le Tribunal de grande instance. Cette démarche suppose que la PAP dispose des moyens nécessaires (financiers et intellectuels) pour faire prévaloir ses droits et se faire justice.

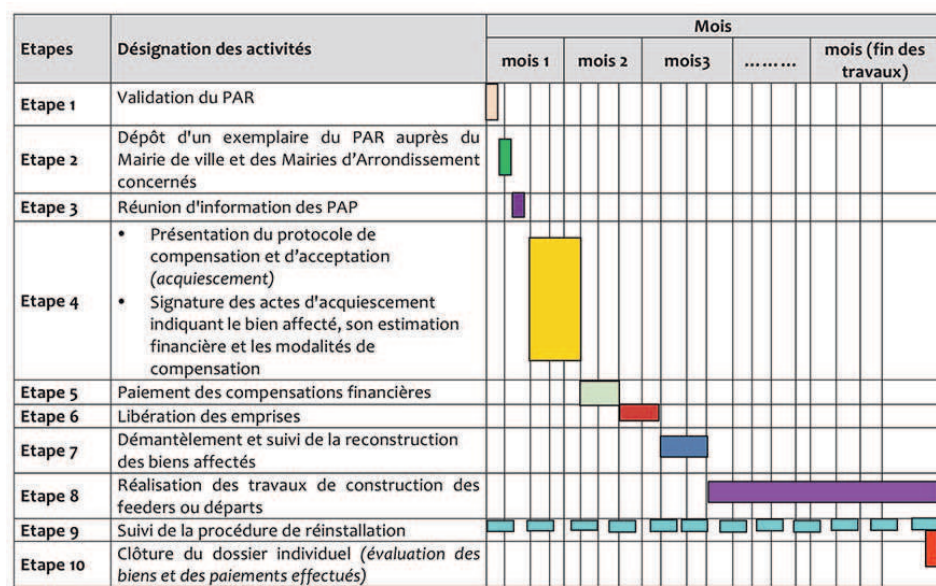
•Dispositif de mise en œuvre du PAR

L'Unité de Coordination du PEEDU et les Directions départementales des Affaires Foncières ainsi que les autorités communales ont une responsabilité centrale dans la coordination des différentes activités de compensation. Elles devraient mobiliser tous les acteurs pour la mise en œuvre des activités prévues dans le présent rapport. Les indicateurs à suivre sont :

- nombre de PAP indemnisés ;
- nombre des personnes devant perdre leur activité génératrice de revenus et les modalités de reconversion socioprofessionnelle ;
- nombre d'ayants droit et le nombre d'arbres pour les pertes d'arbres à vocation économique ;
- nombre de plaintes enregistrées, etc.

•Chronogramme de mise en œuvre du PAR

Les activités de la mise en œuvre du PAR seront réalisées suivant le chronogramme ci-dessous :



•Date butoir

Le Consultant a sensibilisé les populations à ne plus s'installer dans le couloir des lignes électrique. Conformément aux dispositions de la PO. 4.12, la date butoir est fixée au 30 Septembre 2016 correspondant à la fin de l'opération d'inventaire détaillé.

•Suivi-évaluation de la mise en œuvre du PAR

Le suivi-évaluation relève de la responsabilité de l'UC du PEEDU et les Directions Départementales des affaires foncières de Brazzaville et du Pool ainsi que les autorités communales avec l'appui des consultants qui produiront un rapport de suivi chaque mois pendant toute la durée de la mise en œuvre du PAR.

•Consultations publiques

Les populations affectées par le projet perçoivent positivement le projet. Elles estiment qu'il constitue un facteur de développement et de progrès social pour le pays, car l'amélioration du taux d'accès à l'énergie favorise le développement et attendent avec impatience le début des travaux. Les craintes qui ont été exprimées par rapport au projet par les PAP sont relatives aux exigences et modalités de compensation en cas de dégradation, à la durée des travaux qui risque d'accentuer les nuisances et la détérioration du cadre de vie, à l'accentuation des problèmes de mobilités et d'accès aux activités implantées le long de l'emprise. En réponse à ces préoccupations soulevées par les PAP, Le Consultant leur a expliqué leurs droits en matière de réinstallation ainsi que les options qui leurs sont offertes par le projet « en nature, en espèces ou sous une autre forme ».

•Estimations des coûts globaux du PAR

Les coûts globaux du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) sont estimés à la somme de cent huit millions quatre cent trente-huit mille (108.438.000) Francs CFA répartis comme suit :

N°	Désignations	Budget en F CFA	Source de financement
01	Coûts des indemnités des PAP au niveau des bâtis	6 235 000	Etat Congolais
02	Coûts des compensations des PAP concernant les pertes de revenus de commerce et des affaires	40 230 000	
03	Coûts des indemnités des PAP au niveau des champs	49 000	
04	Coûts des indemnités des PAP au niveau des aménagements des sols	36 326 000	
05	Coûts des indemnités et assistance aux personnes vulnérables	5 740 000	
07	Divers et imprévus (10%)	8 858 000	
08	Suivi / Evaluation de la mise en œuvre du PAR	11 000 000	
Total coûts du PAR		108 438 000	

•Conclusion / Recommandations

Les impacts sociaux associés au projet de construction des sept (07) feeders ou départs à Brazzaville sont plus ou moins importants. La zone du projet concerne cinq (05) Arrondissements de Brazzaville (Makélékélé, Mougali, Talangaï, Mfilou-Ngamaba, Djiri) et la Sous-Préfecture d'Igné (villages de Kintélé et de Djiri) dans le Département du Pool. Les enquêtes socioéconomiques et le recensement des personnes et des biens affectés par le projet dans la zone concernée a permis faire ressortir les résultats ci-après :

- 73 PAP au niveau des bâtis ;
- 381 PAP concernant les pertes de revenus et des places d'affaires ;
- 7 PAP au niveau des champs ;
- 181 PAP au niveau des aménagements du sol (terrasse et devantures des concessions)
- 41 personnes vulnérables.

Les mesures de réinstallation préconisées pour atténuer les impacts sociaux du projet concernent les indemnités et la compensation des PAP recensées, l'information/sensibilisation sur le processus de réinstallation et leur accompagnement pour la libération des emprises. Ces mesures répondent aux exigences de la PO 4.12 de la Banque Mondiale et au Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) du PEEDU. La date butoir est fixée au 30 Septembre 2016.

Les coûts globaux de la mise en œuvre du PAR sont estimés à la somme de cent huit millions quatre cent trente-huit mille (108 438 000) Francs CFA qui sera supportée par l'Etat Congolais à travers la SNE et le PEEDU.

Lors des différentes consultations publiques, plusieurs recommandations ont été formulées par les participants dont les plus pertinentes sont les suivantes :

- informer et sensibiliser les parties prenantes sur les spécificités et les exigences de la Politique Opérationnelle 4.12. de la Banque Mondiale ;
- impliquer les chefs de quartier dans l'information/ sensibilisation des populations riveraines ;
- réaliser rapidement les travaux pour soulager les populations ;
- fermer les tranchées dans les délais très courts et remettre à l'état des sites par l'Entreprise ;
- embaucher, en priorité, les jeunes des quartiers concernés par le projet.

AVIS DE RECRUTEMENT CONTROLEUR DE GESTION

I. Contexte

Dans le cadre du renforcement de ses capacités institutionnelles et opérationnelles, une Organisation de la Société Civile Congolaise, œuvrant dans des activités d'utilité publique en adéquation avec l'agenda national de diversification de l'économie et de qualification de la jeunesse, recrute un Contrôleur de gestion qui sera en charge du contrôle des engagements, du suivi des budgets et de l'éligibilité des dépenses.

II. Profil du poste

Le Contrôleur de gestion est placé sous l'autorité du Directeur de l'Organisation. Il travaille en collaboration étroite avec les chefs de départements. Il aura pour fonctions et tâches essentielles :

1. Appuyer l'implémentation opérationnelle et financière des stratégies de gestion et adapter les processus et procédures, en vue de l'atteinte des résultats suivants :
-Appui à la mise en conformité du manuel de procédures avec les règles et bonnes pratiques de gestion et de gouvernance

-Respect des lois et règlements en vigueur au Congo applicables à l'Organisation
-Contrôle du respect des règles des bailleurs de fonds dans la mise en œuvre des projets
-Contribution à l'amélioration des processus et procédures de contrôle interne

2. Assurer le Contrôle des coûts et de la performance des activités et projets, en vue de l'atteinte des résultats suivants :

-Contrôle de l'éligibilité des dépenses engagées
-Analyse de l'évolution des prix et des coûts des acquisitions
-Suivi des budgets et actualisation des tableaux de bord de gestion prévisionnelle
-Participation à la clôture des comptes et contrôle des imputations analytiques

-Remontée d'informations des problèmes et irrégularités constatés au Directeur de l'organisation

3. Participer à la facilitation de l'acquisition et le partage de connaissances, en vue de l'atteinte des résultats suivants :
-Organisation de sessions de formation pour le personnel en gestion financière

-Synthèse des leçons apprises et des meilleures pratiques

en gestion financière.

-Contribution substantielle aux réseaux et forums de partage de connaissances.

III. Qualifications compétences et expériences requises

Le candidat doit avoir :

- Diplôme Universitaire de Second Cycle en Comptabilité, Audit, Gestion, Finances ou dans une discipline apparentée. A défaut, un Diplôme Universitaire de Premier Cycle assorti de l'expérience professionnelle pertinente. La reconnaissance professionnelle en tant qu'expert-comptable, comptable agréé, ou équivalent serait un avantage.

- 5 années d'expérience en contrôle de gestion ou dans un domaine directement équivalent : audit interne/ externe, évaluation des risques ou contrôle interne sont requis.

- Une expérience en Audit interne ou externe dans une organisation internationale (Système des Nations Unies, Organismes de développement, Cabinets d'Audit et/ou Compagnies multinationales) est hautement préférable.

- Bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels du pack Office (Word, Excel, Powerpoint ...). Connaissance approfondie des tableurs et des bases de données.

Expérience avérée de l'utilisation dans un cadre professionnel des systèmes de gestion basés sur internet et des progiciels de gestion intégrée.

- Bonne connaissance du système OHADA

IV. Composition du dossier de candidature

- Une lettre de motivation

- Un curriculum vitae détaillé

- Copies certifiées des diplômes et attestations

- Trois références (dont au moins deux de précédents employeurs, de préférence des superviseurs directs)

V. Lieu d'affectation : Brazzaville

VI. Statut :

Contrat à durée déterminée :

VII. Durée du contrat :

1 an avec possibilité de renouvellement

VIII. Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être envoyés impérativement et exclusivement par courrier électronique à l'adresse suivante : recrutementcongo2017@gmail.com.

La date limite de dépôt est le 15 juillet 2017.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Mbemba Milan Sean Djonyvan Lekio.

Je désire désormais être appelé

Milano Da-Mbenze Sean Cruz.

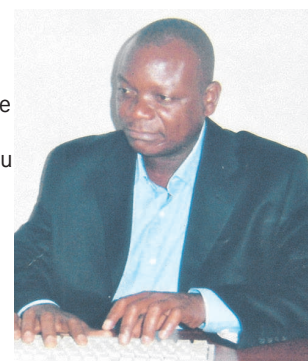
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire une opposition dans un délai de trois (3) mois.

NÉCROLOGIE

Le directeur des relations avec la presse internationale, ex Centre international de presse a la profonde douleur d'informer le personnel de la présidence de la République et le monde de la presse, du décès du journaliste Antonin Ndaka Yehre, attaché au cabinet du Chef de l'État, en service à la direction des relations avec la presse internationale.

Décès survenu le mercredi 14 juin 2017 à Brazzaville.

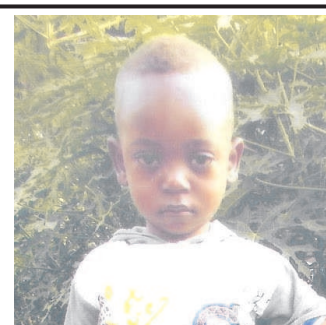
La veillée funèbre se tient après la cité Don Bosco, quartier Massengo Soprogi.



Jean Claude Kimambou, agent Conseimo, annonce aux parents, amis et connaissances, le décès au CHU de Brazzaville, de son fils Kimambou Abouba, le 12 juin 2017, des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au, N°71, rue Bassoundi à Moungali, au croisement avec l'avenue Terre jaune.

L'inhumation aura lieu, le jeudi 22 juin 2017 au cimetière public de Makana (Nganga Lingolo).

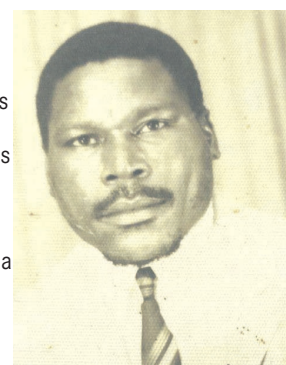


IN MEMORIUM

21 juin 1988-21 juin 2017. Vingt neuf (29) ans déjà, jour pour jour que monsieur Roger Mapakou fut arraché à l'affection des siens.

En ce jour mémorable, ses enfants et petits-enfants prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Que le bon Dieu dans sa grâce lui accorde la paix éternelle.

Une messe d'action de grâce sera dite le dimanche 25 juin 2017 dans les paroisses Saint-François d'Assise à Brazzaville, Christ-Roi à Pointe-Noire et la paroisse Saint Joseph des nations à Paris. Mapaks de Nazareth, papa, papy nous ne t'oublierons jamais



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

VIOLENCES AU KASAÏ

Le gouvernement livre sa version des faits dans un livre blanc

Cette compilation, qui en est à son premier tome, est une synthèse des péripéties ayant conduit aux événements tragiques connus sous l'étiquette de phénomène Kamuina Nsapu.

Une délégation restreinte du gouvernement conduite par le ministre de la Justice, Alexis Thambwé Mwamba, séjourne présentement à Genève, précisément au Conseil des droits de l'Homme. Intervenant le 20 juin, le chef de la délégation congolaise a présenté à la tribune de cette institution onusienne l'économie du livre blanc intitulé « *Éléments d'information liés au phénomène Kamuina Nsapu* ». Ce document, qui est une coproduction des ministères de l'Intérieur et Sécurité, de la Justice et Garde des sceaux et des Droits humains, donne la lecture de l'exécutif national par rapport au phénomène Kamuina Nsapu ayant endeuillé le Grand Kasai ces derniers mois.

D'après le porte-parole du gouvernement Lambert Mende Omalanga qui a livré cette information par le biais d'un point de presse tenu le même jour à Kinshasa, cette compilation qui en est à son premier tome « est une synthèse des péripéties ayant conduit aux événements tragiques connus sous l'étiquette de phénomène Kamuina Nsapu ». Subdivisé en neuf chapitres, ce document, a-t-il expliqué, « balaye les différents aspects de ce phénomène depuis la localisation du groupe-



Reddition des miliciens de Kamuina Nsapu

ment rural Kamuina Nsapu dans le secteur de Dibataïe en territoire de Dibaya au Kasai-central, l'identité et la situation administrative de l'individu qui lui a donné naissance jusqu'aux remèdes politiques et institutionnels apportés par le gouvernement lorsque les choses se sont aggravées, en passant par les causes tant endogènes qu'exogènes, sans oublier le caractère terroriste du mode opératoire ain-

si que les conséquences tant humaines, économiques que socioculturelles dudit phénomène ».

Destiné à l'opinion tant nationale qu'internationale, ce livre blanc se donne pour objectifs d'une part de rétablir la vérité sur les événements dramatiques qui ont endeuillé la RDC et particulièrement les provinces du Kasai-central et du Kasai et, d'autre part, de rendre justice à toutes les victimes

de cette barbarie sans précédent. Au-delà, a-t-il ajouté, il s'agit de réaffirmer à la fois la souveraineté de la RDC et la volonté de l'Etat congolais de poursuivre et juger tous les acteurs, quels qu'ils soient, des crimes allégués en rapport avec ce phénomène à travers des enquêtes transparentes, impartiales et crédibles conduites par les instances judiciaires congolaises avec la collaboration ou l'appui de toutes les bonnes volontés à l'intérieur du pays ou à l'étranger, y compris les Nations unies dont deux enquêteurs ont trouvé la mort en faisant leur travail dans cette partie du territoire national.

Enfin, concernant l'ouverture d'une enquête internationale en rapport avec les violences au Kasai telle que réclamée par la communauté internationale, la RDC, tout en appréciant l'offre de collaboration des Nations unies dans la lutte contre les violations graves des droits de l'Homme dans les provinces du Kasai, « n'est pas disposée à accepter l'idée du déploiement sur son territoire d'une commission d'enquête internationale qui travaillerait en vase clos et parallèlement aux instances judiciaires nationales comme si elle était devenue un Etat néant ». A en croire Lambert Mende, le pays s'en tient uniquement à sa feuille de route proposée le 24 mai 2017 et qui demeure la seule base des discussions sur la collaboration hautement souhaitée avec la Monusco et le BCNUDH.

Alain Diasso

DOUBLE NATIONALITÉ

Thambwé Mwamba enjoint le PGR d'enquêter sur le cas Katumbi

L'ex-gouverneur du Katanga détiendrait une double nationalité, ce qui le met à porte-à-faux avec la Constitution du pays, a martelé le ministre de la Justice, Alexis Thambwé Mwamba, au cours d'un récent point de presse à Genève.

La question sensible de la détention, par certains officiels congolais, de la double nationalité est de nouveau sur la sellette. C'est à la faveur d'un point de presse tenu à Genève le lundi 19 juin par le ministre de la Justice que ce dossier, longtemps rangé dans les tiroirs de l'Assemblée nationale, refait surface. Alexis Thambwé Mwamba qui s'exprimait devant la presse internationale a, dans un langage direct et sans détours, confirmé le caractère ambigu du statut de l'ancien gouverneur du Katanga Moïse Katumbi par rapport à sa nationalité. Ce dernier, à en croire le ministre, détiendrait par devers lui une double nationalité, ce qui risquerait de constituer un sérieux handicap à sa candidature à la présidentielle de 2017.

Et Alexis Thambwé Mwamba d'insister sur le fait que la double nationalité est prohibée par la Constitution du pays. Et d'ajouter que « si le procureur général près la Cour constitutionnelle a la preuve que Monsieur Katumbi a une double nationalité, il ne peut pas se présenter, quels que soient les appuis qu'il peut bénéficier ». En fait, ce qui pourrait empêcher l'ex-gouverneur du Katanga à se présenter à la présidentielle, « ce n'est même pas ses ennuis judiciaires, ni le gouvernement mais c'est la Constitution, la même qui interdit au président Kabila à se représenter pour un troisième mandat (...) ». Les propos du ministre de la Justice n'ont pas été bien digérés dans certains milieux politiques pro Katumbi qui trouvent injustifié qu'on oppose aujourd'hui la Constitution à l'ex-gouverneur alors que, sous

ce même statut controversé, il a été élu à la tête de la province cuprifère du Katanga.

Bien plus, le porte-parole de l'incriminé Olivier Kamitatu, trouve inconcevable que le ministre de la Justice puisse se substituer à la Ceni pour statuer sur la nationalité d'un candidat à la présidentielle. « Après avoir instrumentalisé la Justice, Thambwé Mwamba se substitue à la Ceni et annonce l'irrecevabilité de la candidature de Moïse Katumbi », a-t-il indiqué dans un tweet. Pour lui, c'est une boîte à pandore que vient d'ouvrir le ministre de la justice lorsqu'on sait que de nombreux officiels congolais tombent sous le coup de cette irrégularité. Et d'enfoncer le clou en ces termes : « (...) Mr Thambwé Mwamba foulant aux pieds la Constitution annonce déjà le rejet de cette candidature à la place de la Ceni et donne, de manière à peine voilée, instruction au procureur général de la République d'y veiller. Il n'a fait que confirmer la détermination de Joseph Kabila d'écarter Moïse Katumbi de la course à la présidence en instrumentalisant la justice et la Ceni. Et en évoquant la question de la nationalité, le sulfureux ministre de la Justice ouvre la boîte de Pandore qui risque d'embraser le pays. Il en tirera devant l'histoire toute la responsabilité ».

En 2007, les députés à double nationalité étaient menacés d'invalidation. La question ressurgit avec le risque de mettre mal à l'aise de nombreux animateurs des institutions détenteurs de la double nationalité. Pour rappel, le Constituant de 2006 a défini et posé les principes, notamment l'article 10 qui interdit formellement à tout Congolais de détenir concurremment une nationalité étrangère avec la nationalité congolaise.

A.D.

RDC

3.000 morts dans les violences au Kasai depuis octobre 2016

Ces personnes ont été tuées depuis octobre 2016 au Kasai dans les violences qui secouent cette région du centre de la République démocratique du Congo, selon un document de la Nonciature apostolique en RDC.



L'ambassadeur du Vatican en RDC, le nonce apostolique Mgr Luis Mariano Montemayor

La note technique évoque le chiffre de 3.383 « décès signalés » depuis octobre dans le Kasai, alors que l'ONU avançait jusqu'à présent un bilan estimé à « plus de 400 morts ». Le document présente un « résumé des dommages soufferts par les institutions ecclésiastiques » sur la base des « rapports ecclésiastiques sûrs, à partir du 13 octobre 2016 - date de la première attaque d'une paroisse - », ajoutant que les données « ne sont pas exhaustives ». Selon cette note datée du 19 juin, plusieurs

structures ecclésiastiques sont endommagées ou fermées, notamment 60 paroisses, 34 maisons religieuses, 31 centres de santé catholiques, 141 écoles catholiques, cinq séminaires et un évêché détruit.

La note indique, par ailleurs, que 20 villages ont été « complètement détruits » dont

« 10 par les Fardc (armée congolaise), 4 par les miliciens, 6 par des auteurs inconnus ».

Elle mentionne aussi 30 fosses communes. L'ONU parle de son côté de 42 fosses communes. Depuis septembre 2016, la région du Kasai, dans le centre de la RDC, est secouée par la rébellion de Kamwina Nsapu, chef traditionnel tué en août dernier lors d'une opération militaire après s'être révolté contre le pouvoir de Kinshasa. Les

violences qui impliquent miliciens, soldats et policiers au Kasai ont causé le déplacement de 1,3 million de personnes.

Deux experts onusiens, missionnés par le secrétaire général de l'ONU pour enquêter sur ces violences, y ont été tués en mars. L'ONU accuse les rebelles Kamwina Nsapu d'enrôler des enfants soldats et d'avoir commis des atrocités, tout en dénonçant l'usage disproportionné de la force par l'armée congolaise.

Avec AFP

INGA 3

Les ONG de la société civile demandent un arrêt immédiat des démarches en cours

Ces organisations disent s'insurger contre l'endettement à hauteur de 14 milliards de dollars américains pour exporter le courant vers l'Afrique du Sud.

Pour ces ONG réunies au sein du Collectif d'actions de la société civile, qui se sont référées au communiqué diffusé le 13 Juin 2017 par l'ADPI, annonçant la passation du marché de construction du barrage d'Inga 3 basse chute, aux consortiums sino-espagnols pour le développement du projet, un gouvernement issu d'un accord entre regroupements politiques, qui ne fait qu'expédier des affaires courantes, après l'expiration du mandat légalement reconnu, ne pouvait engager le pays dans un accord aussi important. Ce projet, ont dénoncé ces organisations de la société civile, engage le pays sur un endettement énorme qui le remet sur l'expérience d'éléphants blancs de la RDC, entre autres les barrages d'Inga. « Basé sur l'expérience au niveau international et à Inga, aucun barrage ne peut produire le courant à hauteur de 100% selon les prévisions, or le gouvernement s'est déjà engagé avec l'Afrique du Sud pour l'exportation de 40% de la production d'Inga 3 », ont-elles dit dans un communiqué du 19 juin 2017.



Le site du barrage d'Inga.

La société civile a également dénoncé la violation répétitive des droits des communautés locales d'Inga sans réparation des préjudices causées depuis le premier barrage. « *Et rien ne garantit le respect de leurs droits à ce stade* », ont-elles souligné.

Ces organisations ont aussi fustigé la corruption à tous les niveaux, gangrenant la gouvernance actuelle du pays ; l'absence d'études d'impact envi-

ronnemental et social, qui ne sont pas encore menées à ce jour pourtant constituant un préalable très important pour le développement d'un projet d'aussi grande envergure. D'autre part, elles ont relevé l'incertitude de la distribution du courant aux Congolais, qui sont à 15% d'accès dans les centres urbains et 1% dans les milieux ruraux, quoique le pays regorge du potentiel pour le développement des micro-bar-

rages, des centrales solaires, etc.

Un secteur non régi par un programme

Ces ONG ont aussi décrié l'inexistence, à ce jour, d'un programme stratégique national régissant le secteur de l'énergie en RDC ainsi que l'absence d'une politique énergétique clairement définie. « *D'où nous naviguons à vue et cela pourrait causer des catastrophes ingérables pour les générations futures* », ont écrit ces organisations pour

qui la construction d'Inga 3 n'est encrée ni dans un programme stratégique national ni dans une politique nationale régissant le secteur de l'énergie.

Aussi ont-elles dénoncé le chevauchement entre la mission assignée à l'ADPI et celle du ministère de l'Énergie; l'opacité totale, le manque de transparence et de recevabilité face à la société civile et aux citoyens congolais en général dans le développement du projet Inga 3. Alors qu'elles ont justifié leur crainte par la mégestion des ressources dans le secteur énergétique, en citant le cas de l'exportation du courant vers le Congo-Brazzaville, suivi d'un détournement flagrant. « *La gouvernance actuelle ne rassure nullement* », ont-elles souligné.

Pour ces ONG, en effet, un tel endettement ne favoriserait aucunement le développement durable de ce dernier en termes de contribution à la lutte contre la pauvreté. Alors qu'elles sont, en outre, fait constater la complicité entre les deux gouvernements au moment où l'Afrique du Sud jouerait un rôle très ambigu dans la consolidation de la démocratie, la bonne gouvernance et l'état de droit en RDC. « *L'implication d'un proche des gouvernants actuels, partie prenante dans les entreprises qui négocient ce marché, risque de déboucher à un contrat léonin* », ont-elles affirmé.

Lucien Dianzenza

PORT EN EAU PROFONDE DE BANANA

Six cents millions \$ pour démarrer les travaux du troisième chantier national

La première phase comprend l'aménagement d'un quai de 1 500 mètres sur la côte de l'Océan Atlantique. Le pays dispose d'une entrée de l'océan vers le fleuve, derrière Banana. Par rapport à cette phase, le coût est établi à quelque 600 millions de dollars américains. Depuis le 9 février 2017, le projet « Port en eau profonde de Banana » a pris une nouvelle tournure avec la signature d'un protocole d'accord entre la RDC et Dubai Ports International (DP World).

Selon nos sources, nous apprenons un consensus autour d'une période de six mois de préparation avant le démarrage proprement dit des travaux. Cette période sera mise à profit pour la signature du contrat de construction. Si l'on parle de 600 millions de dollars pour l'aménagement du quai sur la côte de l'Océan Atlantique, le projet en soi dans sa globalité coûtera 4 milliards de dollars américains. Il s'agit d'un projet qui intègre également la construction d'un chemin de fer de 142 km entre Matadi et Banana, et une route de 114 km reliant Boma et Muanda. Voici quelques chiffres du projet : 2 000 emplois directs et indirects créés, des débouchées énormes pour les entreprises productrices et revendeuses des matériaux de construction, etc. On parle aussi d'une capacité installée de l'ordre de 332 000 containers par an et plus de 1,3 million de tonnes de marchandises chaque année.

La construction du port en eau profonde de Banana est l'un des plus grands projets en quête de financement pour son impact considérable tant sur l'économie nationale que sur le développement du Kongo central. La RDC dispose actuellement de 3 principaux ports : Matadi (le mieux développé, à 150 km de l'océan), Boma (à 90 km de l'océan) et Banana qui donne sur le littoral. L'État espère accorder les garanties nécessaires à ce projet pour trouver un bon investisseur et un bon constructeur. Selon les experts, Banana est le troisième grand chantier de la RDC après Inga III et Zongo II. Le pays est vraiment demandeur d'un terminal plus grand capable d'accueillir des conteneurs de grande capacité à partir de Banana, à Muanda.

Laurent Essolomwa

OGEFREM

Le spectre d'une grève générale étend son ombre

L'Intersyndicale menace de débrayer à partir du 26 juin. Cet arrêt de travail viserait toutes les entités de cette entreprise publique.

Dans un communiqué arrivé à la presse sur la situation à l'Office de gestion de fret multimodal (Ogefrem), l'Intersyndicale fait savoir que toutes les négociations sous la médiation du ministre d'État chargé du Travail et Prévoyance sociale ont échoué. Cette représentation des travailleurs a donc résolu de déclencher une grève générale à partir du 26 juin pour obtenir l'apurement de plusieurs mois de salaire.

Cette situation, note-t-on, fait monter la pression sur le directeur général de cet office, Anatole Kikwa, qu'une certaine opinion accuse de détournement des fonds de cette entreprise. D'ailleurs, le directeur général et son adjoint, India Omari, sont accusés de se livrer une guerre sans merci sur fonds d'accusation de détournement de l'argent public alors qu'à côté de cette querelle de leadership, les agents de cette entreprise accusent quatre mois d'arriérés de salaire. Dans son préavis de grève, l'Intersyndicale donne un délai de six jours au comité de gestion pour apurer toutes les créances dues aux



Immeuble abritant la Direction générale de l'Ogefrem

agents et cadres de cette entreprise. Et certaines travailleurs veulent profiter de cette grève pour envoyer le duo Kikwa-Omari à la porte.

L.D.

INTERVIEW

Didier Claes : « Le marché de l'art s'intéresse beaucoup plus à l'art du Congo qu'à celui de tous les autres pays »

Marchand d'art depuis 22 ans, le belgo-congolais Didier Claes est une référence mondiale en matière d'art africain en général et d'Afrique centrale en particulier. Sa galerie, d'abord située pendant plusieurs années dans le quartier renommé du Sablon à Bruxelles, est aujourd'hui installée dans le quartier d'art contemporain de la commune bruxelloise d'Ixelles. La clientèle de Didier Claes se compose de nombreux collectionneurs américains et européens ainsi que des institutions muséales internationales.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous avez inauguré la nouvelle adresse de votre galerie à travers une exposition de l'art de la tribu Léga. Pourquoi le choix particulier de cet art ?

Didier Claes : Je me lance dans une lignée d'expositions liées aux pièces que je trouve. Ce sont des objets souvent très rares. Je prépare mes expositions selon mes trouvailles. J'avais acquis un groupe d'objets Léga qui provenaient d'une collection particulière. Cette base m'a permis d'imaginer une exposition et, au fil des années, de compléter la collection. En outre, quand j'ai commencé mon travail de marchand d'arts il y a 22 ans, mon premier voyage au Congo a été fait chez les Léga, en souvenir des voyages que j'avais effectués à l'époque où j'étais plus jeune. J'avais donc un lien avec les Léga. C'est une région que je connais très bien. Ce qui a fortifié l'idée de réaliser cette exposition.

LDB : Combien de pièces ont-elles été présentées ?

DC : Une trentaine de pièces constituées notamment de statues en ivoire, des masques, des cuillères... Tout ce qui est lié à l'art léga est relié à la société secrète des Bwamis. Toute pièce a donc une symbolique, un rapport avec l'ethnographie et directement lié à une signification précise.

LDB : Quels sont les autres objets d'art que vous possédez et qui proviennent de la RDC ?

DC : Au premier étage de la galerie, je présente deux pièces très importantes du Congo dont une statue Basikasingo qui provient de chez les Hemba et une statue fétiche Songye. Ce sont des pièces redoutées non seulement par les autochtones pour leur puissance magique mais aussi reconnues pour leur qualité sculpturale par les collectionneurs qui sont très intéressés par ce genre de pièces.

LDB : Comment arrivez-vous à acquérir ces objets ?

DC : Aujourd'hui, malheureusement, le Congo n'a plus de pièces anciennes. Je vends des pièces majeures de qualité et toutes proviennent d'anciennes collections privées. Par exemple, le groupe d'objets Léga provient d'une vieille collection d'un administrateur colonial qui a tout ramené avant les années 40. Certaines pièces que j'ai complétées ont été achetées dans diverses collections européennes ou américaines. Et d'autres parfois en vente publique. Les deux pièces Hemba et Songye proviennent de collections américaines. Ce sont des pièces qui sont déjà présentes en Europe depuis les années 50.

LDB : Ces pièces datent de quand et combien sont-elles vendues ?

DC : Elles datent du 19^e siècle. Elles ont entre 100 et 150 ans. Les ventes se situent dans une fourchette de quelques milliers d'euros (prix d'entrée) jusqu'à plusieurs centaines de milliers pour les pièces les plus importantes.

LDB : Est-il possible de chiffrer aujourd'hui le nombre de pièces congolaises ou africaines éparpillées à travers le monde ?

DC : C'est très difficile de chiffrer. Nous avons vécu une longue période où les pièces ont quitté le continent de différentes manières.

LDB : Quelle région du Congo a été la plus prolifique en termes de production ?

DC : Le Congo est un grand pays



Didier Claes

avec plus 400 ethnies. C'est très difficile de dire précisément qui était le plus prolifique. Néanmoins, les cultures issues des royaumes ont eu beaucoup plus de productions puisqu'il existait vraiment l'idée d'un atelier de production et de sculptures. Il s'agit notamment des royaumes Kongo et Luba. Contrairement aux tribus qui ont subi moins d'influences et qui ont gardé leurs rites premiers. La production artistique au Congo est l'une des plus vastes et l'une des plus intéressantes de toute l'Afrique noire. Aujourd'hui, le marché de l'Art s'intéresse beaucoup plus à l'art du Congo qu'à celui de tous les autres pays, grâce à la diversité de cet art.

LDB : Qu'est-ce qui fait la valeur des œuvres que vous vendez ? Juste leur ancienneté ?

DC : Ce n'est pas seulement parce qu'elles sont anciennes. Ces œuvres font partie de l'époque que l'on qualifie de « pré-contact », avant la rencontre avec les Occidentaux. Ces pièces sont inspirées et l'artiste n'a subi aucune influence. C'est pour cela qu'elles datent d'une certaine époque. Aujourd'hui, quelqu'un qui sculpterait une pièce, même dans un but traditionnel, est influencé dans son état d'esprit. Il ne pourra pas sculpter une œuvre comme s'il n'avait jamais rien vu. Il va sculpter avec une influence occidentale, contrairement à cette époque où le sculpteur travaillait sans aucune influence et sculptait selon les traditions. Et il ne sculptait pas dans le but de vendre. C'est pour cela qu'aujourd'hui l'art africain est grandement mis en avant par rapport à la peinture européenne notamment. Le sculpteur africain est un génie inné. Il ne sculpte pas dans l'idée de créer une œuvre d'art mais de faire une représentation

artistique. Il crée selon des canons qui lui sont propres. C'est ainsi que l'art moderne s'est inspiré de cela. Comment des sculpteurs en pleine brousse sont-ils arrivés à créer le modernisme ou encore le cubisme ? Et surtout la simplicité des formes ? car parfois il existe des structures qui sont très représentatives du corps humain tandis que dans d'autres le visage humain est totalement abstrait, avec la simplification des gestes. C'est fabuleux. Ils créaient le maximum d'expression avec le minimum de moyens.

LDB : Quels sont les pays africains dont l'art est le mieux coté actuellement ?

DC : L'art de la RDC est aujourd'hui très bien vu et bien coté. Le Gabon également grâce à une bonne réalisation stylistique et à un phénomène de rareté. Le Gabon ayant une population pas très grande, il y a eu moins de sculptures et les pièces sont beaucoup plus rares. La rareté fait donc que les prix soient plus élevés. La Côte d'Ivoire également avec les Baoulés. Mais les grandes sculptures demeurent celles du Gabon et du Congo.

LDB : Et qu'en est-il du Congo-Brazzaville ?

DC : Curieusement, le Congo-Brazzaville a eu beaucoup moins de sculptures. Le royaume des Batékés (qu'on retrouve au Congo et en partie au Gabon) dispose pourtant de beaucoup de pièces. Mais curieusement, il existe un petit vide sculptural au niveau du centre du Congo-Brazzaville. Mais une grosse partie du royaume de Batékés dispose de beaucoup de pièces qui sont très prisées par les collectionneurs.

LDB : Quelle est la pièce qui détient le record du monde en

termes de vente en Afrique et au Congo ?

DC : C'est une statue Senoufo de la Côte d'Ivoire vendue 11 millions de dollars à Sotheby's New-York. Dans les objets d'art du Congo, c'est un masque Léga qui s'est vendu à peu près autour de 4.400 000 dollars. Néanmoins, les dépenses de vente chez les particuliers dépassent celles des ventes publiques. Mais nos records de marchands ne sont pas connus car ils sont privés.

LDB : Quel est votre propre record ?

DC : Cela dépend des ventes que l'on fait. Une vente importante ne veut pas dire un grand profit non plus. Mais en tout cas, je suis dans les records des ventes privées.

LDB : Qu'est-ce qui aujourd'hui fait votre notoriété sur le plan international ?

DC : La rigueur dans le travail. Il s'agit d'un vrai métier et on ne le fait pas par hasard. Cela fait 22 ans que je le pratique. C'est aussi ma connaissance des objets. Je suis né dans ça et j'ai été perspicace dans mes recherches, en approfondissant mes connaissances et mes atouts, en acquérant une expertise des pièces. La première chose à mettre en avant est donc la connaissance des objets et la rigueur dans le travail et dans la recherche. On me décrit comme un fin esthète. Je recherche non seulement à vendre des objets de grande qualité ou authentique, mais j'essaie surtout de dénicher l'objet unique, le chef-d'œuvre absolu. Je vends très peu de pièces dans ma galerie, mais les clients qui viennent à moi sont ceux qui recherchent l'exception et veulent le meilleur du corpus. C'est pourquoi je dois être très rigoureux. Mon travail est donc de rechercher le meilleur dans chaque domaine.

LDB : Comment entrevoyez-vous le futur de l'art africain en général et congolais en particulier ?

DC : Mon rêve de marchand serait qu'un jour me soit confié, au minimum, l'organisation d'une grande exposition en Afrique. Et pourquoi pas la construction d'un très grand musée comme le musée du Quai Branly. Un musée des arts d'Afrique noire avec les plus beaux objets de tous les pays. On en a la possibilité et les moyens. La culture doit être l'une des priorités en Afrique et au Congo. C'est trop important. Dans chaque billet de banque, depuis l'époque du Zaïre, figurait des objets d'art notamment des masques. Ce n'est pas anodin. C'est à travers cela que l'on peut retrouver toute l'histoire de notre civilisation. Il faut une prise de conscience nationale sur cette question.

Plus d'infos sur <http://www.didierclaes.art/fr/>

Patrick Ndongidi



Une vue de la galerie



Promovacances

FORFAITS YA POMBA

Des nouveaux
forfaits Internet
BALEZ à prix KDO

Compose *121*4#



AG Partners

FORFAITS YA POMBA



LE RESEAU DES SMARTPHONES

SÉCURISATION MARITIME

Lancement de l'exercice multinational « Megalops 2 »

Cet exercice qui va durer quatre jours a été officiellement lancé le 19 juin dans la ville océane en présence du général Jean Olessongo Ondaye, Alexandre Honoré Paka et Fidèle Dimou respectivement commandant de la zone militaire de défense n° 1, contrôleur opérationnel de cet exercice; préfet du département de Pointe-Noire et Préfet du département du Kouilou accompagnés d'autres responsables civiles et militaires des deux départements impliqués pour cet exercice.

de l'ensemble des acteurs de l'architecture de la chaîne de sécurisation maritime (le CRESMAC, le CMC et le COM des zones A et D des pays côtiers de CEEAC) à partir des scénarios théoriques et pratiques en rapport avec les actes illicites se développant dans la zone du Golfe de Guinée.

Ouvrant ainsi les travaux de cet exercice, le général Jean Olessongo Ondaye a expliqué que le démarrage de l'exercice Megalops 2 est un signe que la thérapie à apporter aux menaces, dangers et risques qui écumant les espaces

server la mer et ses ressources.

« L'exercice Megalops 2, qui simulera la gestion d'une crise maritime en coordination des administrations en charge de l'action de l'Etat en mer s'appuyant sur les structures issues des accords de Yaoundé (CRESMAC, CMC+, COM), constitue une aubaine pour les acteurs de l'action de l'Etat en mer. Cet exercice sera une belle et nouvelle occasion d'apprendre, une véritable école, une opportunité pour renforcer les liens entre partenaires et partager les expériences », a-t-il indiqué.

Rappelons que cet exercice est une initiative du commandement des forces françaises installées au Gabon. Ces dernières années, les actes de piraterie et de vol à main armée dans le golf de Guinée ont progressé de manière alarmante. Ces attaques qui menacent la sécurité maritime entravent surtout la croissance économique sous-régionale. Les répercussions de la criminalité maritime sur les économies locales sont substantielles. Ainsi, les pays du Golfe de Guinée sont interpellés à mettre en œuvre une nouvelle approche fondée sur l'amélioration de la sécurité maritime. C'est dans ce contexte que Megalops 2 se déroule après l'exercice Obangame Express 2017 qui a permis de tester les capacités d'interopérabilité entre les centres d'opérations et les navires avec une plus-value remarquable du savoir-faire des équipages.

Séverin Ibara



Tribune officielle de la cérémonie

L'exercice Megalops a pour objectif de tester davantage les marines de la sous-région, il permettra d'évaluer la mise en œuvre de l'architecture de sécurisation maritime de l'Afrique centrale dans le cadre de l'application de la stratégie de Kinshasa, le code de conduite de Youndé et la charte de Lomé. Il vise la mise en œuvre

maritimes des pays de la sous-région et justifie une diversité des initiatives qui exigent une mutualisation des efforts. Les enjeux de sécurité maritime ont constamment été dans le passé au cœur des préoccupations de la communauté internationale, et les études scientifiques démontrent que l'avenir de la planète est si intimement lié à la capacité de pré-

AGRIVACANCES

La deuxième édition donne le goût du travail de la terre aux enfants

Organisée par le Réseau national agropastoral et de l'environnement (Rénapé), la deuxième édition du village agrivacances aura lieu du 11 juillet au 11 septembre à l'école primaire Saint-Jean-Baptiste dans le deuxième arrondissement de Pointe-Noire. Réservee aux enfants, cette activité sera patronnée par la direction départementale de la Jeunesse et de l'Education civique.

Le village agrivacances est une activité initiée pour redonner le goût et le plaisir du travail de la terre et les réflexes de protection de l'environnement aux enfants pendant la période des grandes vacances. Lors de cette activité, les enfants s'amuse à toute liberté à l'école primaire Saint-Jean-Baptiste où le Rénapé réserve des activités ludiques et récréatives.

Dynamiques, créatifs et expérimentés, les membres de ce réseau ont concocté un programme d'activités riches et diversifiées. Sur ce site, ces enfants vont pratiquer des activités de maraîchage, d'élevage et de pisciculture mais également des activités sportives

en plein air telles que le football, le Nzango. Des activités culturelles sont également prévues, notamment le théâtre, les contes, le dessin, la dictée, le dialogue en français et en anglais, l'initiation à Internet. Ces enfants auront la chance de découvrir d'autres horizons à travers des excursions et des visites guidées sur les sites de certaines sociétés de la place.

En effet, cet événement a pour objectif de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités. L'imaginaire et la créativité de chaque enfant sont fortement sollicités afin de lui permettre de s'épanouir individuellement.

« Chaque enfant est sûr de trouver son bonheur et de satisfaire son envie d'évasion », a dit Crépin Télinganou, président du Rénapé. Rappelons que le village agrivacances est un événement dynamique et complet avec de nombreuses activités à la carte qui permettent non seulement aux enfants de profiter d'un très bel environnement mais également de découvrir la vie agropastorale.

Hugues Prosper Mabonzo

BEPC 2017

Près de 35 000 candidats affrontent l'examen dans la ville océane

Les épreuves écrites du brevet d'études du premier cycle (BEPC), session de juin 2017, ont été lancées le 20 juin au Collège d'enseignement général Jean-Félix-Tchicaya par le préfet du département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, en présence de Thomas Makosso, superviseur national du BEPC dans la capitale économique.



Vue d'une salle d'examen

Sur 114006 candidats enregistrés dans l'ensemble du territoire national, Pointe-Noire compte près de 35 000 candidats répartis dans 73 centres. Lançant les épreuves, le superviseur du BEPC dans le département de Pointe-Noire a rappelé aux candidats et les surveillants de veiller aux consignes de bonnes mœurs fixées dès le départ par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

Au lancement des épreuves, quelques élèves inscrits par leurs établissements respectifs comme candidats libres à de leurs moyennes obtenues au premier trimestre (moins de 5 de moyenne) ont été désorientés. Mais ils ont composé dans les centres où ils se sont présentés en attendant de retrouver leur centre le deuxième jour de l'examen. Soulignons que le BEPC 2017 a été lancé au même moment que les brevets techniques et professionnels.

C.L.L.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT AFRICAIN

Une recrudescence des enfants dans les rues de la ville océane

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de l'enfant africain, le Samu social Pointe-Noire a organisé le 17 juin au centre culturel Taty-Loutard une cérémonie festive en faveur des enfants en situation de rue sous le signe du plaidoyer à l'endroit des autorités politico-administratives et autres partenaires. La cérémonie a eu lieu en présence du conseiller socioculturel du maire de Pointe-Noire et du représentant de la directrice départementale des Affaires sociales et de l'Action humanitaire.

Les enfants en situation de rue des différents centres de prise en charge de Pointe-Noire, membres du Réseau des intervenants dans le phénomène des enfants de la rue (REIPER) ne sont pas restés en marge de la journée internationale de l'enfant africain. A cet effet, le directeur par intérim du Samusocial, John Tama, a organisé un repas regroupant tous les enfants en situation de rue de la ville océane. Lors de cette cérémonie, il a fait un plaidoyer à l'endroit

de ses différents partenaires sur la croissance des nouveaux cas d'enfants dans les rues de Pointe-Noire. « Notre action est continue si nous sommes assistés car on ne peut pas s'inscrire dans la continuité si nous n'avons pas de subvention. Mais malheureusement c'est cette situation que nous vivons actuellement », a déploré le chef des opérations du Samusocial tout en soulignant que le nombre de nouveaux enfants dans la rue est passé de 12 enfants par mois entre 2012-2015 à 16 enfants par mois depuis 2016. Ce qui nécessite l'implication de tous les partenaires. « L'apport que nous sollicitons n'est pas forcément financier mais cette implication peut être physique », a-t-il ajouté.

Les enfants en rupture familiale présentent les œuvres de leurs mains

La cérémonie a été aussi marquée par la présentation des œuvres réalisées par les enfants en situation de rupture familiale et des filles démunies des différents centres de prise en charge de Pointe-Noire, membres du REIPER.

Les pensionnaires du centre d'accueil des mineurs de Mvou-Mvou,

du Foyer Père Anton, du Samusocial et d'ASI qui sont encore en formation ont tour à tour présenté leurs œuvres, notamment le menu d'un gâteau de deux personnes suivi d'une dégustation par les invités, la réalisation d'une coiffure banane sur la tête d'un collègue en pleine cérémonie à 20 minutes, sous les acclamations. Cependant, l'association Espace enfant a présenté deux de ses trois pongistes sociétaires du club d'Elais qui ont représenté le Congo au tournoi international de tennis l'année dernière au Niger. Très satisfait de ses présentations, le conseiller socioculturel du maire de Pointe-Noire, Marcel Poaty, a reconnu l'intérêt de les soutenir. « Je suis très impressionné des œuvres démontrées ici par les bénéficiaires des centres de prise en charge de ces enfants. Cela justifie suffisamment la bonne volonté d'apprendre par ses jeunes. Le Congo a besoin des enfants qui sont formés, je suis très satisfait, l'action menée par ces centres est très importante et mérite d'être pérennisée et soutenue », a-t-il dit.

Charlem Léa Legnoki

18^e CHAMPIONNAT AFRICAIN DE BOXE BRAZZAVILLE 2017

Des débuts rassurants pour les Congolais

Les Congolais sont bien rentrés dans leur compétition. Placés sur les quatre tableaux le 19 juin pour leur entame de la compétition, ils ont présenté un bilan satisfaisant : trois victoires contre une défaite.

La bonne nouvelle est tombée lundi soir. Sur les traces de Laury Yannick Pembouabeka vainqueur l'après-midi du Nigérian Ambrose Godwin dans les 91 kg, Anauel Ngamissengué Mpi a fait mieux dans la catégorie des 75 kg. Le Congolais a mis le Béninois Justin Hounkpevi KO en moins d'une minute. Il se qualifie au tour suivant. « Nous avons travaillé avec les entraîneurs. Mentalement et physiquement, nous étions préparés. Et c'est un honneur de défendre les couleurs du pays. J'ai ma place parce que ce n'est pas du hasard si je suis ici. J'étais déjà aux Jeux Olympiques de Rio après avoir obtenu ma qualification. Les adversaires internationaux connaissent de quoi je suis capable. C'est juste le travail. Je dois être concentré jusqu'à la fin pour confirmer ma place et gagner la médaille d'or », a déclaré Ngamissengué après le combat.

Quelques minutes après, Rodrigue Ngalebaya réussissait lui aussi son entamé dans la catégorie des 81 kg. Il a attendu le 3^e round pour envoyer l'Algérien Rahim Hichem au tapis. « C'est

pour la première fois que j'intègre les Diables rouges. Grâce aux conseils de mes entraîneurs j'ai réussi à m'imposer. C'est pour la deuxième fois que j'affronte un Algérien. La première fois c'était à Conakry. J'avais à cœur l'envie de prendre une revanche sur un Algérien car à Conakry j'avais contesté ma défaite. Pour la suite, je me concentre pour gagner la médaille », a souligné Ngalebaya. Plus tôt dans l'après-midi, Laury Pembouabeka a dominé le Nigérian Ambrose Godwin aux points dans les 91 kg.

Les performances de Rodrigue Ngalebaya, d'Anauel Ngamissengué et de Laury Pembouabeka ont fait oublier aux Congolais les contre-performances de Cédric Massala. Le médaillé de bronze aux Jeux africains, « le surnommé Roi du KO » a perdu son combat face à l'Angolais.

Les quelques résultats du 19 juin. Dans la catégorie de 91 kg, l'Algérien Boughrara Mabrouk a battu le Syechellois Julie Kitson Gerry aux points. L'Angolais Silva Tumba a gagné le Soudanais Hussin Suliman par arrêt de l'arbitre. Le



Ngamissengué met le Béninois KO en moins d'une minute (Adiac)

Camerounais Christian Ndzietsoye a battu au premier round le RD congolais par KO. Le Capverdien Lopes Borbes Cito Nelo a battu l'Ougandais Kiwanuka aux points. Dans les 64kg, le Marocain Nadir Abdelhaq a battu le Botswanais Seitshiro Kabo aux points. Le RD Congolais Mbaya Mulumba a battu le Sénégalais Ndongo Sarr aux points. Le Kenyan Nyadera Victor Otieno Ater s'impose aux points devant l'Ivoirien Daudau Eloge Gbessi.

Le Sud africain Blom Sinethemba a battu le Centrafricain Mamokosse espoir Parfum aux points. Le Namibien Jonas Junias bat le Capverdien Lima Gomes Hernany par arrêt de l'arbitre. Dans la catégorie 75 kg, l'Ougandais Abdulsamad Yusuf Hasanali a mis l'Algérien Boudia Azzouz KO au deuxième round. L'Angolais Mbimbi Menayame a battu le RD congolais Mapapa Munanga Kimbu aux points dans les 81kg. Le Kenyan Ochola Elly Ajowi s'est imposé de-

vant l'Ivoirien Aboubacar Yoda aux points. Chez les dames La RD congolaise Marcela Sakobi Matshu a pris le meilleur sur la Sénégalaise Diallo Marietou aux points lors des quarts de finales des 60kg. La Nigériane Odunuga Yetunde a pris le dessus sur la Botswanaise Kenosi Keomogeste aux points. La Marocaine Rhaddi Chaymane a dominé la Malgache Rasoazanany Manitra Andrée également aux points.

James Golden Eloué

FOOTBALL

La Fécofoot adopte son budget 2017

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a adopté au cours de son assemblée générale ordinaire tenue le 17 juin son budget exercice 2017 avec amendement. Elle n'a pas révélé le montant à la presse.

La Fécofoot a aussi approuvé la désignation de la société Sofidex comme organe de révision indépendante. « L'assemblée générale a approuvé la désignation de l'organe de révision indépendante sur proposition du comité exécutif. Ainsi la société Sofidex a été retenue comme réviseur après appel d'offre à laquelle ont postulé deux sociétés », indique le communiqué final lu par Medard Moussodia, troisième vice-président chargé de la communication.

Au cours de cette session, les membres de l'assemblée générale ont renvoyé à la prochaine réunion l'examen des textes fondamentaux de la Fécofoot. « Quant au règlement intérieur et le règlement financier, leur examen a été renvoyé à la prochaine assemblée générale afin de permettre aux membres de faire parvenir leur proposition d'amendement au secrétariat général de la Fécofoot », ont-ils justifié. Ils ont, par ailleurs, adopté le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 août 2016, le rapport d'activité de la Fécofoot exercice 2016 ainsi que le rapport financier de la même période.

« Votre bonne compréhension a permis la tenue de cette session de l'assemblée générale ordinaire. Je me réjouis des résultats auxquels nous sommes parvenus. L'intérêt particulier que chacun de nous a porté sur ces travaux témoignent de la pertinence des interventions et in fine des résultats. Chacun de nous s'est efforcé à la mesure du possible à apporter sa pierre à l'édifice. Je vous assure de mon entière disponibilité à mettre en exécution les résolutions ou les recommandations que cette assemblée a bien voulu dresser », a conclu Jean Michel Mbono.

J.G.E.

CONGO-VENEZUELA

La 3^e édition du Marathon des jeunes annoncée pour le 25 juin

L'ambassadeur posant avec les lauréats 2016 (Adiac)

Organisée par l'ambassade de la République bolivarienne du Venezuela à Brazzaville, cette troisième édition placée sous la coordination de Joseph Massa et Adam Keïta, envisage de réunir environ 200 athlètes sur l'avenue de la corniche.

Comme promis dès sa première édition, le Marathon des jeunes se tient chaque fin de mois à Brazzaville. Dix éditions sont prévues dans un premier temps. Et pour cette troisième édition, l'ambassade de la République bolivarienne du Venezuela envisage de réunir 200 jeunes athlètes environ. Parmi eux, les apprenants de la langue espagnole et tous ceux qui veulent accompagner l'ambassade dans ce processus qui s'inscrit dans le

cadre de la consolidation des liens d'amitié entre les deux pays. Cette compétition sportive se déroulera le long de l'avenue de la Corniche au centre-ville de Brazzaville. Le départ et l'arrivée auront lieu à la Case de Gaulle. Outre le cross des hommes et dames, il est aussi prévue la marche des dames. « Pour la troisième édition, nous voulons avoir au moins 200 participants. J'invite donc les jeunes à venir massivement et

les femmes sont les bienvenus. Je lance un appel aux sponsors et autres mécènes de nous accompagner dans cette aventure qui consiste à faire aimer le sport aux jeunes congolais. Car faire le sport c'est garantir une meilleure qualité de vie. C'est vrai il y a Airtel et Richefinder qui nous accompagnent, ce n'est pas suffisant. Je remercie aussi le ministère de la Santé et de la population qui met à notre disposition une ambulance ainsi que la ligue départementale d'athlétisme de Brazzaville », a déclaré Norma Borges.

Bruno Okokana